LA LIBERTÉ

70e anniversaire

Tirage: 12,000

Volume 70 No 4 Saint-Boniface, le vendredi 22 avril 1983

Pour jouer

■Existe-t-il des alternatives aux jeux-vidéo se demande Pierre Champagne, pour qui l'ordinateur reste à apprivoiser.

Où est la couleur?

■Roger Auger explique pourquoi, selon lui, il manque une dimension dans le livre que Sr Hélène Chaput a consacré à Sr Marie-du-Rosaire.

Davis dévisse

■L'Ontario a "donné" aux Franco-Ontariens de nouveaux droits en matière scolaire. Dans une collaboration spéciale, Marc Labelle de Sudbury fait le point sur la question.

Pavillon bleu-blanc-rouge

■Un nouveau pavillon s'ajoutera au prochain Folklorama: le Pavillon Français, qui mettra plus particulièrement en valeur la Bretagne.

Bombe bye!

■Les Manitobains sont bien placés pour ne pas survivre la guerre nucléaire, à cause de la proximité de l'arsenal américain... Voir l'OPINION en page 2.

Radio-défis

■La programmation à CKSB ne sera pas moins qu'un défi à relever pour Marie Benoist-Martin.

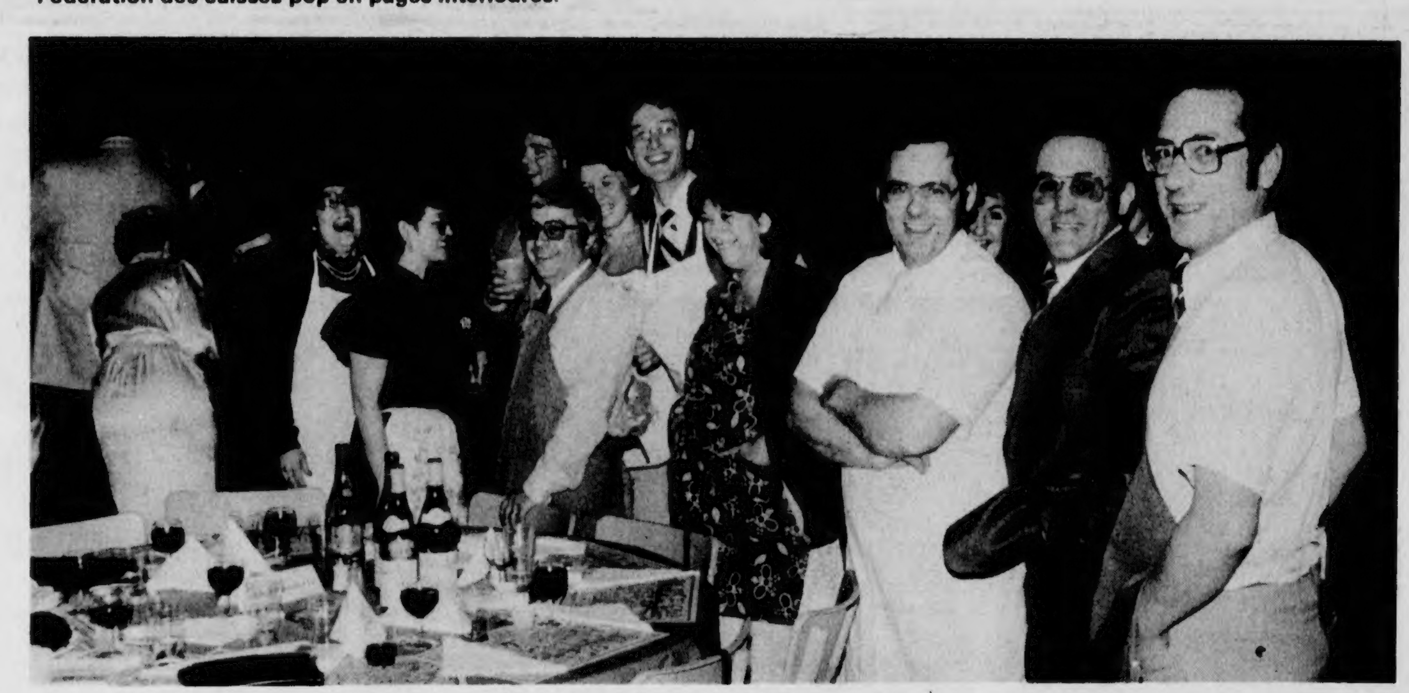
Et ta soeur?

■Une fin de saison au Cercle Molière qui chatouille le ridicule pour déclencher les grands éclats de rire.



Les caisses pop à la recherche d'équité

La récente période de crise économique a mis en valeur la sous-capitalisation générale des caisses populaires. Une question technique certes, mais capitale pour assurer la stabilité financière des caisses. Le reportage sur l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses pop en pages intérieures.



70 ans, ça se fête!

Saint-Jean-Baptiste était bien représenté à La Boustifaille de La LIBERTÉ (une vingtaine de personnes), vendredi dernier au CCFM. Dans la photo, ont attend en file pour se servir, enfin, après les cérémonies.

On reconnaît, à la droite, un correspondant du journal, Florent Beaudette, flanqué de Fernand St-Amant et Claude Goulet, récemment nommé au conseil de Presse-Ouest, la société éditrice du journal. Voir le photoreportage dans nos pages.

OPINION

Un Oscar pour une planète suicidaire

Il y a longtemps déjà que l'on parle de "la fin du monde". Aujourd'hui, en effet, cette fin est de mieux en mieux documentée. Une telle menace de destruction pèse sur l'humanité que certains experts ont arrêté de parler de la guerre nucléaire au conditionnel. Le seul détail qui manque, c'est la date.

Mais il ne faut pas s'en faire pour autant: ceux et celles qui seront isolés au moment du déclenchement d'une guerre nucléaire (par exemple, ceux qui ne seront pas en train d'écouter la radio ou la télévision), n'auront même pas à endurer les angoisses des vivants à qui il restera 15 ou 20 minutes à vivre.

Certains pensent encore se trouver en sécurité dans les prairies de l'Ouest où l'air est pur et les conflits sont insignifiants. Pourtant, on estime que deux mégatonnes de bombes sont pointées en direction de Winnipeg, de quoi faire largement oublier Hiroshima. Et cela n'est rien...

À moins de 200 kilomètres au sud de la capitale manitobaine au Dakota du Nord, sont déployées 300 missiles M3[1]. Les M3 mesurent six pieds par 60 pieds. Ils sont enfouis dans des entrepôts souterrains et portent chacun trois ogives nucléaires ("warheads"), chacune avec un potentiel de destruction 28 fois supérieur à la bombe qui a détruit Hiroshima. Évidemment, les M3 américains sont la cible d'autant d'engins russes... Et il y en a dans le genre un peu partout chez nos voisins.

On sait qu'il y a présentement à Genève des pourparlers entre les deux superpuissances pour la réduction, entre autres, du nombre de missiles ballistiques inter-continentaux (ICBM). Pourquoi? Pour le plaisir sans doute: les Américains disposeraient, avec ce type d'armement seulement, de quoi anéantir chaque Russe 20 fois; et les Russes disposeraient d'un arsenal capable d'anéantir chaque Américain 40 fois[2]. Vingt fois zéro ou 40 fois zéro, c'est toujours zéro, n'est-ce pas?[3]

Toutefois, les organisateurs de la guerre, tant du bloc de Varsovie que de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) agissent comme s'il y avait un lendemain à la guerre nucléaire à l'échelle planétaire. Les Américains parlent de gagner la guerre nucléaire! C'est un mythe que vient démenteler avec un Oscar un documentaire de l'Office national du film du Canada qui porte le nom "Si cette planète vous tient à coeur". On sait que le film a été interdit aux États-Unis pour son contenu "subversif"...

Le documentaire met en scène une conférence alarmante du Dr Helen Caldicott, spécialiste des questions écologiques se rapportant à l'holocauste nucléaire. Elle dresse ainsi le tableau de la fin du monde: "En une demi-heure, tout sera terminé. Le souffle des bombes à hydrogène aura fait disparaître la plupart des centres populeux. Partout retentira la clameur des grands brûlés. Des millions de cadavres répandront la contamination générale, tandis que les survivants perdront leur résistance aux épidémies à cause des radiations. L'environnement radioactif, les retombées feront leur oeuvre. La famine sévira. Il restera bien peu d'hôpitaux et de médecins. Au bout de 30 jours, 90 pour cent des populations visées auront été anéanties."

Ce scénario, les responsables américains refusent de le reconnaître autrement que comme une menace pour alimenter la guerre psychologique avec l'Union soviétique, la guerre des nerfs qui a entouré les négociations SALT II (Strategic Arms Limitation Treaty) et qui entourent START (Strategic Arms Reduction Treaty). De toutes parts, on considère que les deux parties tentent de manipuler les discussions et de retarder les échéances pour se rattraper dans les secteurs les plus faibles. Chacun cherche encore la supériorité militaire, l'arme suprême. L'OTAN a opté pour le "rattrapage" en 1979.

Des $ par la peur

Encore récemment, le président Reagan annonçait que de nouveaux crédits seraient consacrés à la guerre des étoiles - 50 cents de chaque dollar d'impôt aux USA est consacré au budget de la défense - c'est-à-dire dans le déploiement de nouveaux satellites armés de lasers antiballistiques puissants. Toujours comme mesure de dissuasion.

Les deux superpuissances tenteront donc de s'approprier le contrôle de l'espace. Le bluff dépasse maintenant le cadre de la planète. Et pour "caller" le bluff le plus efficacement possible, nos voisins ont élu le meilleur comédien parmi les candidats à la présidence: Ronald Reagan. Qui réussit à mobiliser par la peur des milliards de dollars de taxes pour une image de supériorité. Et qui fait trembler toute la planète... Celle qui nous tient à coeur.

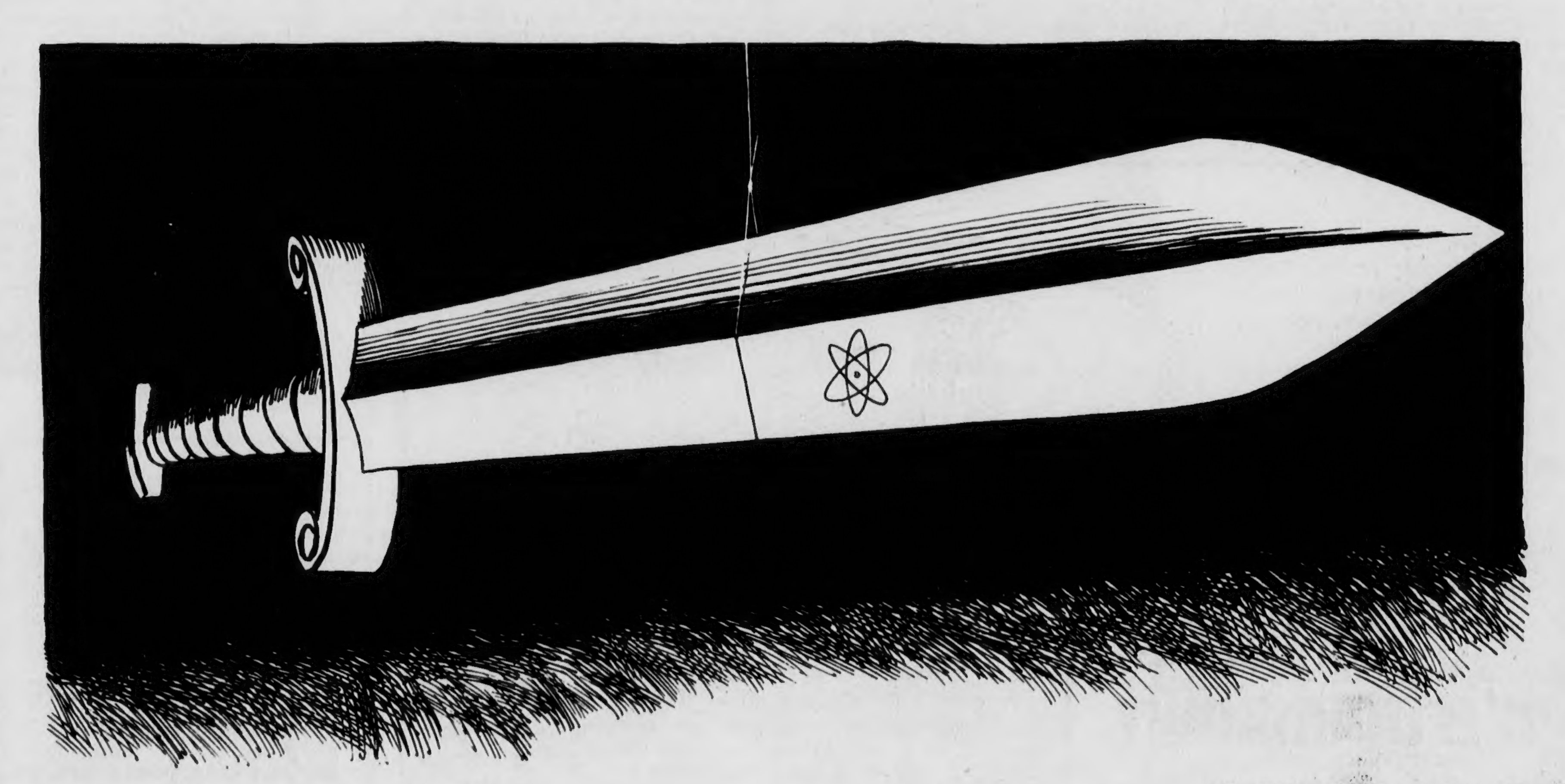
Jean-Pierre DUBÉ

À chaque seconde une guerre mondiale

"La couche d'ozone surplombant l'atmosphère se trouvant partiellement détruite, les rayons ultra-violets du soleil aveugleront et brûleront les êtres vivants."[4] Il ne restera donc presque plus rien: pas de plantes, pas d'abris, pas de culture, pas d'art, plus de signes de la civilisation. Citant Krouchtchev, le Dr Caldicott a rappelé: "Au lendemain d'une guerre nucléaire, les survivants envieront le sort des morts".

Cela peut-il se passer vraiment? Dans un bref moment de lucidité pour un président américain, Jimmy Carter a déclaré dans son discours d'adieu: "... Ce n'est peut-être plus qu'une question de temps avant que la folie, le désespoir, la convoitise ou les erreurs d'évaluation libèrent cette force effroyable. Une guerre nucléaire mondiale libérerait une puissance destructrice supérieure à celle qui fut dégagée pendant la totalité de la deuxième guerre mondiale, et ce à chaque seconde du long après-midi qui serait nécessaire au lancement de tous les missiles et au largage de toutes les bombes; à chaque seconde aurait lieu une deuxième guerre mondiale, et les premières heures feraient plus de morts qu'il n'y en a eu dans toutes les guerres de l'histoire réunies. Les survivants - pour autant qu'il y en ait - vivraient dans le désespoir parmi les ruines empoisonnées d'une civilisation qui se serait suicidée."[5]

1. Les chiffres sont de 1979.
2. "Si cette planète vous tient à coeur", le film de L'ONF, a proposé ces données.
3. Bien des observateurs soutiennent que les deux géants sont nez à nez en terme de puissance de guerre quoique les arsenaux sont difficiles à comparer. On réussit toutefois à surveiller les va-et-vient de l'adversaire: les satellites américains seraient capables de photographier la une d'un journal soviétique devant le Kremlin.
4. La traduction est de l'EXPRESS de Toronto, Vol. 8, No 13, à la une.
5. Le monde diplomatique, avril 1983, page 5. L'article est intitulé "Prendre des riques pour la guerre, ou prendre des risques pour la paix."



(IN THESE TIMES, Vol. 7, No. 18)

Dr Caldicott: "Les ordinateurs du Pentagone ont fait 151 erreurs dans ler derniers 18 mois; ils détectent constamment des bombes en provenance de la Russie. La plus sérieuse erreur a été enregistrée en novembre 1979 alors qu'une cartouche de jeu vidéo a été branchée dans l'infaillible ordinateur... Le monde entier a été mis en alerte nucléaire pendant six minutes. Trois esquadrons de l'air américains ont décollé vers la Russie, armés d'engins nucléaires... Si l'attaque n'avait pas été stoppée, nous aurions été éliminés 14 minutes plus tard."

L'application de la loi, rien de plus, rien de moins

Le journaliste Terrence Moore nous dit dans le WINNIPEG FREE PRESS du 8 avril 1983 en page 7 (je traduis):

"Il est déjà convenu entre le procureur général Roland Penner, Roger Bilodeau, qui conteste la loi, et la Société Franco-Manitobaine, que les mots inscrits à l'article 23 de l'Acte du Manitoba, doivent demeurer exactement où ils sont et comme ils sont.

Le dit article est la pierre angulaire des droits linguistiques des Franco-Manitobains."

Puis, après avoir établi le parallèle entre le "cas Forest" (Article 23 de l'Acte du Manitoba 1870) et le "cas Blaikie du Québec" (Article 133 de l'AANB 1967), M. Moore dit:

"Les chefs de la Société franco-manitobaine ne sont pas disposés à rompre le parallèle qui s'est avéré si utile en 1979."

Les portes paroles de la SFM, avocats et autres, nous disent:

"... Nous ne changeons pas un mot à l'Article 23..."

Et:

"Notre position est claire: nous n'entendons pas sacrifier les droits acquis par l'article 23."

J'aimerais croire ces énoncés, mais les événements m'en empêchent. Pourquoi tolère-t-on l'amendement Penner, Article 23.4, inscrit dans ces propositions? S'il tient mordicus à cet amendement en échange pour les services en français, c'est du chantage! Et la SFM qui risque de céder à l'honorable procureur général sur l'Article 23.4, entre autres, en dépit des énoncés ci-haut mentionnés est complice.

Faut-il un doctorat en littérature anglaise ou française pour comprendre que l'amendement 23.4 a pour effet de rendre invalides des droits enchassés dans l'article 23? Si la SFM n'a pas fait connaître sans équivoque à Ottawa qu'elle est contre tout ce qui affecte une diminution des droits enchassés dans l'article 23 de l'Acte du Manitoba, c'est qu'elle nous lance de la poudre aux yeux.

Selon la SFM elle-même, le dossier le plus important de l'assemblée annuelle du 19 mars dernier était celui sur l'article 23 de l'Acte du Manitoba 1870. Pourquoi ce dossier était-il absent des trousses? On nous a dit: "Ceux qui veulent une copie des propositions d'amendements n'ont qu'à s'adresser au bureau de la Société." Aussi un avocat nous a dit: "C'est tellement compliqué que même les avocats francophones ont de la difficulté à comprendre". Quel paternalisme!

Dans les circonstances voici un scénario possible:

1 - La SFM donne son appuie tacite aux propositions Penner.

2 - Comme il l'a déjà fait, le procureur général Penner envoie ses propositions à Ottawa.

3 - Et s'il n'y a pas d'opposition, la réponse d'Ottawa nous arrive en disant: "Vous êtes maître de votre destin, si vous vous entendez sur les

4 - Les pères du compromis disent: "C'est l'occasion par excellence du siècle. Signons au plus sacrant."

5 - L'enchassement des services est en marche et l'Article 23 sera ébréchée.

Le fond du problème se trouve dans ce qu'on perçoit comme étant l'avenir du Canada. Il s'agit d'agir soit pour l'avenir du Canada uni avec deux langues officielles ou pour l'avenir des francophones hors Québec en minorité avec privilèges, et voués à rester un peuple à part.

Ouvrons les yeux et regardons vers l'avenir avant d'agir. Est-il possible d'effectuer des modifications à l'Article 23 de l'Acte du Manitoba, sans mettre en cause l'article 133 de l'AANB 1867 dans ses effets sur la nation canadienne et sur le Québec en particulier?

Il faut à tout prix que cette question d'amender l'acte du Manitoba soit mise à jour, afin d'éviter de compromettre l'avenir du Canada. Depuis le 13 décembre 1979, nos droits linguistiques assurés dans l'article 23 de l'Acte du Manitoba sont reconnus. Il n'est pas nécessaire de sacrifier ses droits pour des miettes. Il est maintenant temps de s'assoir à table et partager le grand repas complet avec nos compatriotes de langue anglais. Le temps du statut de privilèges est terminé pour le Manitoba français.

L'audience en cours suprême n'a été interrompue le 28 octobre dernier que pour trouver un moyen par la traduction d'éviter l'impasse que pouvait causer une décision favorable à Me Roger Bilodeau.

Voyons à établir un échéancier pour la traduction des lois en vigueur, c'est dela qui est urgent. Méfiez-vous de celui qui dira qu'il lui fut impossible d'arriver à une entente sur la question des traductions faute de ne pas avoir fait le marchandage de nos droits linguistiques.

Ce que disait Louis Riel en 1874, je vous le réitère "Tout ce que nous demandons c'est l'application de l'Acte du Manitoba rien de plus, mais également, rien de moins."

Georges Forest
Saint-Boniface, Manitoba
le 11 avril 1983

Un geste de solidarité

Voici une réponse à la lettre de Charles Fillion, qui a paru dans La LIBERTÉ du 25 mars: Mais qui fera le premier pas?

Lors de la campagne d'appui aux prisonniers politiques, de l'automne dernier, Sr Pauline, s.g.m. nonagénaire, a passé à l'action. Elle a écrit une lettre de sympathie à une prisonnière des Philippines. Dans la lettre de gratitude reçue en retour, Tarcenita Bizar, en lui dévoilant un peu les terribles conditions de vie auxquelles elle est astreinte, l'informe qu'elle a reçu 7 autres lettres d'appui. Bravo, quelqu'un a donc agit...

J'ai sous les yeux La LIBERTÉ du 18 mars, et à la page 25, je lis: "Trois jeunes fm discutent de faim". Sincères félicitations à ces étudiantes qui ont agi: Monique Gauthier du Windsor Park Collegiate, Jacqueline Rémillard et Monique Roy, toutes deux du Collège Louis Riel. La valeur de vos commentaires est une preuve tangible que vous êtes sensibilisées aux misères du Tiers-Monde.

Donc on peut dire qu'un premier pas a été fait, et par des jeunes et par des moins jeunes. J'invite fortement les étudiants à lire l'article ci-haut mentionné. C'est un instrument interpellant, qui selon moi, peut contribuer à solutionner le problème de la faim.

Irène Drouin, s.g.m.
Saint-Boniface, Manitoba
le 4 avril 1983

Un jugement sur la vie d'un être

J'aimerais faire quelques commentaires au sujet de la croyance que l'avortement est avant tout un choix personnel et que les membres du mouvement Pro-Vie tentent d'imposer leurs valeurs et leur morale traditionnelle à tous les individus en brimant les libertés individuelles.

1. Le foetus est un être humain en voie de développement. Ceci n'est pas une croyance religieuse ni un dogme de foi. C'est un fait scientifique. D'ailleurs a-t-on déjà vu une femme reproduire une autre espèce qu'un être humain: soit un bébé humain vivant ou un foetus humain mort?

2. Le choix que vous préconisez est donc le choix de laisser vivre votre enfant ou de le tuer. En choisissant l'avortement, vous passez un jugement sur la vie d'un être humain innocent. Ce jugement est sa sentence de mort.

3. Si votre voisine tuait tous ses enfants nés sous prétexte qu'en conscience elle croyait faire la meilleure chose pour eux, vous n'hésiteriez pas de la dénoncer à la justice, ou du moins vous essayeriez de l'empêcher de commettre cet acte. Vous ne prétenderiez pas que ceci est matière de conscience et que vous ne devez pas imposer vos croyances à cette personne.

Il en est ainsi de l'avortement. Ce n'est pas une question de vouloir imposer ses "valeurs morales traditionnelles" mais il s'agit de préserver le droit à la vie qui est violé dans chaque avortement. Le droit de la conscience a ses limites. Les droits des uns n'ont pas de préséance sur les droits des autres. Notre devoir est de défendre les droits des plus faibles et des plus petits.

Certes, tous les êtres humains ont le droit à la liberté d'opinion et de choix, et au respect de cette liberté. Néanmoins, ils ont premièrement droit à la vie. N'excluons personne! N'enlevons pas à d'autres les droits que nous revendiquons pour nous-mêmes.

Marie St-Pierre, s.j.s.h.
Lorette, Manitoba
le 11 avril 1983

"Ne pas avoir à faire à vous"

Le 8 avril dernier dans "Lettres à La LIBERTÉ" paraissait un article "Avant tout un choix personnel" et signé par plusieurs. Ces auteurs disent "le fait d'être pour le choix à l'avortement ou d'être contre, c'est avant tout un choix personnel et individuel, choix qui s'effectue en fonction des valeurs, des croyances et des priorités de chacun et chacune. Ce choix fait donc implicitement référence à la liberté individuel".

Ces auteurs refusent probablement la moralité chrétienne en ce qui concerne la liberté individuelle. Vous ne pouvez choisir qu'en fonction de deux biens non entre le bien ou le mal.

Vous citez aussi "choix en fonction des valeurs et croyances". Là je ne peux discuter si vos valeurs et croyances sont tels que vous ne voyez rien de mal à détruire une vie avant la naissance. Discuter ceci, c'est impossible; vos notions de valeurs sont tellement différentes.

Si votre attitude face à la vie des autres n'est pas plus respectueuse, j'espère ne pas avoir à faire à vous autres ou vos suivants si jamais je deviens sénile dans mes vieux jours.

G. G. Lemoine, M.D.
Sainte-Anne, Manitoba
le 11 avril 1983



On prend les choses en main

Quelque 300 convives se sont rassemblés pour La Boustifaille vendredi dernier, la fête du 70e anniversaire de La LIBERTÉ. Quatre longues tables de service recouvertes de plats montés, en passant par les Pets de soeur béatifiéé jusqu'aux porcelets paumés aux oreilles de charrue; chacun a pu manger à sa faim et plus...

Dans son allocution, Mgr Maurice Baudoux a rappelé l'histoire de la fondation de La LIBERTÉ, un journal indépendant. Il a également valorisé les deux dimensions de l'hebdo, journal de combat et journal communautaire.

Dans la photo, on reconnaît quelques convives en train de prendre les choses en main.





Boustifaillerons ou pas?

Trudel et Trudel, père et fils, ont trouvé une (bousti)faille et sont entrés au CCFM, vendredi soir dernier, juste au bon moment. Les deux clochards ont fait des commentaires sur le repas.

Papa - "Ça doit être un Français qui prépare tout ça. N'importe quel plat qu'on dirait devrait être dans un musée au lieu de ton estomac, tu peux gager que c'est un Français qui l'a préparé. Ben j'espère qu'ils vont pas niaiser longtemps pour manger. C'est ça le problème quand on est en business pour soi-même, on soupe toujours un peu plus tard que les autres."

Lettres à LA LIBERTÉ

L'article 133 au Québec?

M. le Rédacteur en chef,

Le 26 avril prochain, mon avocat déposera une requête en permission d'appel devant la Cour suprême du Canada.

Je conteste en effet la validité d'une contravention et d'une sommation exclusivement rédigées en français qui m'ont été remises en décembre 1980 par la cité de Montréal. J'affirme que ces deux documents violent mes droits, comme le stipule l'article 133 de la Constitution canadienne.

Les jugements rendus à mes dépens jusqu'à présent indiquent que l'état a légalement le droit d'émettre une sommation rédigée uniquement en français et par la même occasion d'envoyer une sommation uniquement rédigée en anglais à une personne de la langue française au Québec.

Plusieurs articles ont paru dans les journaux commentant de façon différente le fait que je recevrai une aide financière du Secrétaire d'État du Canada. Je désire clarifier ce point.

D'abord, je suis heureux de souligner le fait que les frais de ma cause me seront remboursés, y compris ma demande d'appel.

J'ai envoyé une lettre de remerciements à cet effet, la semaine dernière, au Secrétaire d'État, Serge Joyal et au ministre de la justice, Mark MacQuigan.

Puis, il me reste à défrayer tous les frais judiciaires encourus au cours de ma lutte devant les tribunaux du Québec.

Un don substantiel du "Mouvement de la liberté de Choix" et plus récemment un autre de l'Alliance Québec, ainsi que des dons de source privée, ont déjà réduit ces frais. Et j'espère éventuellement récupérer le reste.

Duncan C. Macdonald
Roxboro, Québec
le 7 avril 1983

Les SOLIDES
sont en page 26

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enrégistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Pas fort comme orgie!

Monsieur le rédacteur,

D'après la lettre de Janine et Marie-Line Dubé (La LIBERTÉ, 8 avril 1983), La Boustifaille était vraiment une orgie! Je me suis précipitée au Centre culturel franco-manitobain le vendredi 15 avril afin d'assister pour la première et seule fois de ma vie à une orgie.

Mais quelle déception! Personne n'a dansé sur les tables et pas un membre de l'assistance n'était ivre mort. Pas fort comme orgie...

Félicitations aux organisateurs de la soirée, surtout à M. Manuel Jarrin et à son équipe qui nous ont aidés à célébrer les 70 ans de La LIBERTÉ comme nous devions le faire.

Ils nous ont servi un grand repas dont nous nous souviendrons... Merci à Mgr Baudoux d'avoir retracé brièvement l'histoire du journal. Le mini-spectacle, Trudel et Trudel, père et fils, a été bien apprécié. C'était une soirée inoubliable. Bravo!

P.-S. Rappelons à Janine et Marie-Line que nous aussi, les convives de La Boustifaille, nous contribuons régulièrement à Care, OXFAM, Mère Thérèsa, etc.

Odette Jobin
Winnipeg
le 17 avril 1983

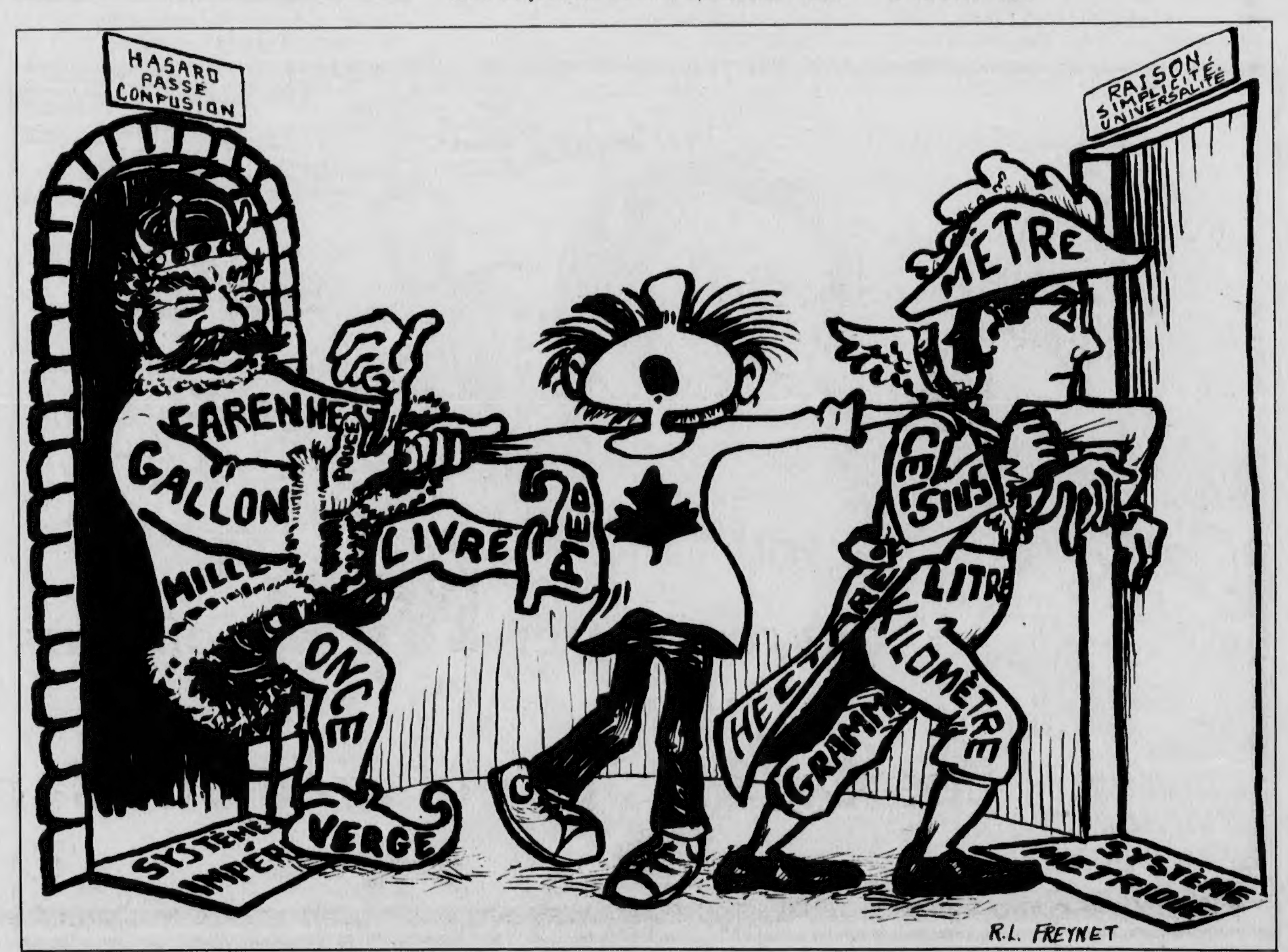
Cher hebdo

Meilleurs voeux à l'occasion de ton 70e anniversaire avec nous.

Continue à garder bien haut le flambeau, pour imprégner de ta chaleur tous les foyers qui t'accueillent régulièrement.

Tes amis de Saint-Joseph.

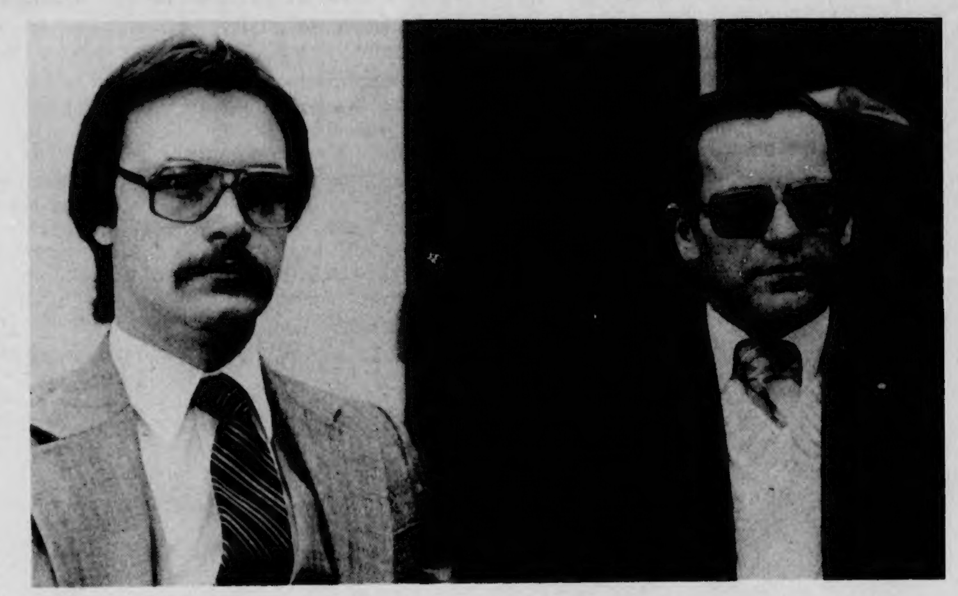
Marie Sarrasin
le 15 avril 1983



Un projet de l'Union nationale française

Un Pavillon Français sera inauguré à Folklorama 83

Finalement, c'est officiel: les Français-de-France auront un pavillon lors du prochain Folklorama, qui se déroulera du 7 au 13 août. Voici le point sur la question.



Deux reponsables du prochain Pavillon Français: Georges Pageot et Claude Périsse.

L'idée du pavillon français a germé voilà plus de deux ans. À l'époque, certains avaient tenté de faire travailler ensemble l'Union nationale française, l'Alliance et l'Association France-Canada à la création d'un pavillon qui exposerait les traditions françaises.

Mais des difficultés d'organisation ont rapidement surgi et le projet tripartite a été abandonné. Si bien que les responsables de l'Union nationale française ont décidé de se lancer seuls dans l'aventure voilà quelques mois.

"Les autres ethnies le font, explique Claude Périsse, le président de l'UNF. Alors pourquoi pas nous? Car, après tout, on est une ethnie parmi les autres." Le but du pavillon, c'est bien entendu de faire connaître la culture française et l'art culinaire.

Et comme il serait impossible de donner un aperçu satisfaisant de la culture artistique et culinaire en général, les organisateurs ont opté de sensibiliser le public manitobain à une province en particulier: la Bretagne, en l'occurence.

"Un bon coup de main"

Côté spectacles, une troupe folklorique bretonne d'une quinzaine de membres, venant de Montréal, alternera avec un groupe composé d'une douzaine d'accordéonistes de... Poitiers.

Le menu sera plus spécifiquement breton: andouilles, andouillettes, coquilles Saint-Jacques, boudins. Entre autres. Les derniers détails ne sont pas encore arrêtés.

On sait par contre qui sera le maire du pavillon: René Fort, et qui tiendra le rôle d'hôtesse principale: Isabelle Vannini, fille de l'actuel et dernier consul à Winnipeg.

Il reste par contre bien d'autres choses qui ne sont pas encore définitives. Les organisateurs avouent par exemple sans se faire prier, qu'ils ne disposent pas d'un budget précis, estimant néanmoins "qu'il faut compter sur 30,000$".

"C'est difficile," affirme Georges Pageot, le coordonnateur du Pavillon Français. D'une part, note-t-il franchement, à cause de son manque d'expérience personnel dans ce domaine; et d'autre part "parce que c'est le premier pavillon. On prend ça jour après jour".

Une chose est toutefois certaine: le noyau organisateur de 17 personnes rappelle que "les bénévoles sont toujours les bienvenus". Elles comptent sur la participation d'environ 400 bénévoles, à raison de 65 par soirée. Les responsables du pavillon peuvent déjà aussi compter sur l'aide des organisateurs du Pavillon canadien-français: "On apprécie leur appui" souligne Georges Pageot. "Ça nous donne un bon coup de main" ajoute Claude Périsse.

Somme toute, l'aventure du Pavillon Français, qui sera situé au gymnase du Collège Louis-Riel (400 places), est envisagée avec optimisme: "Il y a un esprit formidable et il n'y a vraiment pas de raison que cela ne soit pas un succès" croit le président sortant de l'UNF.

En tout cas, si le projet s'avère un succès sur le plan financier, les profits serviront à organiser des soirées de l'UNF, à améliorer le club philatélique et les jeux sportifs, comme la pétanque.

B.B.

Soirée "negro spiritual" à l'ACM

L'Alliance Chorale Manitoba, en collaboration avec le "Manitoba Choral Association", organise un atelier de "Negro Spirituals & Gospel Singing" avec Sam Davis de Minneapolis, Minnesota.

L'atelier débutera le vendredi 29 avril et terminera par un concert pour le public le dimanche 1er mai 1983. Cette activité aura lieu au Collège de Saint-Boniface, 196, avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface.

Tous renseignements et formules d'inscription sont disponibles au bureau de l'Alliance Chorale Manitoba ou à la réception du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface.

Les inscriptions doivent être parvenues au bureau de l'ACM avant le 22 avril 1983.

La Fédération des caisses pop propose des

Après avoir encaissé tant bien que mal les coups de la crise économique, les caisses populaires vont devoir prendre certaines décisions pour envisager l'avenir avec plus de sécurité. Lesquelles? L'assemblée annuelle de la Fédération des (29) caisses populaires du Manitoba a permis de faire le point.

Le président sortant de la Fédération, Raymond Lafond, a voulu être très clair. "Nos caisses populaires, et en particulier leurs membres, devront travailler d'arrache-pied pour rétablir leurs capitaux et leurs réserves afin de retrouver leur force financière d'antan" a-t-il affirmé devant 42 délégués présents (sur 48 possibles) et une cinquantaine d'observateurs.

Une affirmation qui indique la volonté des responsables de la Fédération de tirer toutes les leçons des récents problèmes que des caisses pop ont dû subir. "Le défi des dernières années, note Maurice Therrien, le directeur général, c'était de s'assurer que les caisses passent à travers les difficultés économiques. Et ces années difficiles nous ont fait réaliser que des choses à l'intérieur du système doivent être changées pour garantir l'épanouissement du mouvement".

L'une des choses à changer, c'est l'augmentation de l'équité. L'équité, c'est la somme des surplus d'opération accumulés et du capital.

Pourquoi les caisses manquent-elles d'équité? Parce que durant les années 70, où tout allait très bien, les surplus d'opération que faisaient les caisses étaient remis en ristourne aux membres dans certains cas. "On n'a pas suffisamment augmenté nos réserves," diagnostique Maurice Therrien.

Si bien que quand la bise fut venu, les caisses pop-cigales ne pouvaient pas compter sur une équité, c'est-à-dire de l'argent qui appartient à la caisse pour affronter l'hiver économique. Alors que les caisses pop-fourmis pouvaient puiser dans leurs réserves et survivre honorablement. La morale de l'histoire est facile à tirer: les caisses pop doivent disposer d'un montant raisonnable d'équité.

L'expérience étant sûrement une excellente conseillère, tous les délégués qui ont participé à l'assemblée annuelle étaient bien d'accord avec l'exposé de Raymond Lafond sur la nécessité de disposer d'une équité solide. Mais là où les opinions divergeaient, c'était sur la manière de constituer cette équité et sur son montant.

Le montant? La loi demande qu'une caisse devrait atteindre 5 pour cent de son actif en équité. Exemple: une caisse ayant un actif de 20 millions aurait un million de côté. De quoi voir venir quelques moments difficiles...

Le nouveau conseil d'administration de la Fédération des caisses pop. Assis: Olivier Beaudette, Réal Teffaine (président), Maurice Gobeil (élu pour trois ans). Debout: René Vermette, Joseph Legault (élu pour trois ans), Louis Molin (2e vice-président), Gérald Dorge (élu pour un an), Normand Collet (1er vice-président, réélu pour trois ans) et Louis Bernardin.



De nouveaux services offerts par les caisses

De nombreux changements sont en train d'intervenir dans les caisses populaires, notamment sur le plan des services offerts. Ainsi, l'implantation, presque achevée, du nouveau système d'ordinateur en direct baptisé Télé-Pop a fait l'objet d'une attention toute particulière de la part de la Fédération des caisses pop.

Télé-Pop constitue un véritable bon en avant technologique. "On croit disposer d'un système aussi avancé que n'importe quelle autre institution financière" affirme Maurice Therrien. À l'heure actuelle, 14 caisses sont reliées à Télé-Pop, ce qui représente plus de 25,000 folios (en claire des numéros de compte). Deux caisses importantes ont encore à intégrer le système: Sainte-Rose-du-Lac et Sainte-Agathe.

"Télé-Pop a constitué une décision majeure pour les caisses," explique le directeur général de la Fédération. "Le nouveau système nous permettra non seulement d'offrir de meilleurs services aux membres, mais il représente aussi un meilleur outil pour assurer la gérance de l'institution."

Selon lui, le système se payera dans moins de cinq ans. "Nous devons faire attention. Nous sommes des petits joueurs dans une grosse ligue. Nous devons faire notre possible pour avoir des systèmes adéquats pour l'avenir. Mais on n'est pas la Banque Royale."

Quoi qu'il en soit, Télé-Pop permettra la mise sur pied, en septembre, du système intercaisse qui offrira essentiellement la possibilité à un membre de la caisse X de faire un dépôt ou un retrait à la caisse Y.

La carte VISA

Autre nouveauté prévue par les caisses pour l'automne: la carte VISA Desjardins. Toutefois, "la question d'accepter des dépôts des commerçants n'est pas encore réglée" a indiqué le directeur général à l'assemblée annuelle.

Sur un plan plus général, la rationalisation (lire l'efficacité) des caisses et la formation des employés et des bénévoles constitueront encore des priorités pour le personnel de la Fédération des caisses populaires du Manitoba.

Quant au dossier francophone, qui avait été spécialement abordé à la dernière assemblée annuelle, Maurice Therrien rappelle "les dangers que les caisses ne demeurent pas francophones". On le sait bien, dans certains centres, la caisse populaire pourrait rapidement se transformer en credit union. Pour l'éviter, la création du statut de membre associé sans voie au chapitre est envisagée comme solution.

Pour Maurice Therrien, "Si les francophones veulent contrôler leur destiné un peu, la piastre aide en taurieu. Il vaut mieux avoir 125 millions d'actif que rien du tout".

B.B.

solutions pour assurer l'avenir financier

La manière? Il y en a plusieurs, qui se résument essentiellement à deux options: accumuler les surplus d'opération ou augmenter le capital.

L'affaire est simple

Accumuler des surplus, c'est beau. À condition d'en avoir. Et ce n'est pas le cas de toutes les caisses aujourd'hui.

Augmenter le capital est sans doute une option plus réaliste dans le contexte actuel. En soit, l'affaire est simple: au lieu de verser une part de 5$, le membre investirait nettement plus dans sa caisse. Combien? Tout dépendrait de la formule adoptée. Un montant de l'ordre de 120$ a été avancé par Raymond Lafond, qui estime que d'ici deux à cinq ans, les caisses pourraient atteindre l'objectif des 5 pour cent d'équité.

Pourraient atteindre. Car dans le système coopératif, basé sur la formule "un membre un vote", rien n'est simple. Il ne suffit pas d'être convaincu d'une réforme. Il faut aussi convaincre les sociétaires de son utilité. Pour Maurice Therrien, en tout cas, il ne fait aucun doute que "cela ne sera pas facile. Il faudra probablement une combinaison de solutions... Mais je sais qu'il faut obtenir cette équité."

Un avis, encore une fois, partagé par les délégués qui ont adopté une résolution, certes prudemment formulée, demandant au conseil d'administration d'établir une statégie pour résoudre le problème de la sous-capitalisation.

Bernard BOCQUEL

Capsules

• *L'actif des caisses populaires est demeuré constant en 1982 par rapport à l'année précédente. Autrement dit, l'inflation étant ce qu'elle est, l'actif a diminué en valeur réelle l'an passé. Mais il semblerait que la situation s'améliore, à en juger par les premiers résultats de 83.*

• *La situation financière de la Fédération des caisses est bonne. Le surplus réalisé, soit environ 100,000$ pour un actif de 31 millions, a été jugé "satisfaisant" par Maurice Therrien. L'actif a augmenté "du fait que les caisses pop ont eu, cette année encore, un surplus de liquidité". Pour remédier à cet état, la Fédération a trouvé des emprunteurs importants, comme l'Accueil colombien à Saint-Boniface.*





Les femmes ne sont vraiment pas à l'honneur dans le mouvement des caisses populaires. Sur les 42 délégués, pas une seule déléguée. Sinon quelques rares observatrices...

Pour la dernière au Cercle Molière

Le soutien-gorge rempli de graines d'oiseau

La prochaine du Cercle Molière, Et ta soeur?, devrait être une occasion pour rire sans gêne de "nos petits travers". Du moment que nous acceptons de jouer le rôle de complice qu'on demandera de nous.

Et ta soeur?, de Bricaire et Lasaygues, adaptée à la manitobaine par Jean-Guy Roy, est d'un genre qu'on appelle communément le boulevard. Pas pour chercher à reproduire la vie dans la rue. Mais simplement pour faire rire les gens de la rue. C'est-à-dire tous et chacun.

"Le contraire de ce qu'on est habitué fait toujours rire" commente Roland Mahé, qui signe sa deuxième mise en scène de cette saison du Cercle Molière. Par exemple: habiller un homme en femme. "Peu importe le nombre de fois qu'on puisse voir cela, c'est toujours drôle."

Selon Roland Mahé, on ne peut faire autrement qu'aimer ce boulevard, qui placera un personnage dans les situations les plus ridicules. Cette comédie de situation, où un personnage est victime de circonstances, entraînera aussi les spectateurs à une véritable complicité avec d'autres personnages. C'est cela qui offre souvent l'élément comique du boulevard.

Frivole, léger, comique, Et ta soeur? se veut un spectacle de détente, une fuite des contraintes du jour. Rien de plus, rien de moins. "On se croirait à l'Hallowe'en", une citation du texte reflète bien cet esprit de relâche. "Il ne faut pas aller chercher en profondeur, parce qu'il n'y a rien là" confirme Roland Mahé.

Un comédien joue quatre rôles

Rien là? Qu'il n'y ait aucun message véhiculé n'est pas à contester. Cependant, quand un comédien joue quatre rôles comme le fera Louis Lemieux, le spectateur ne peut s'empêcher d'anticiper la première. Il jouera Martin, Martine, Martin déguisé en Martine et Martine déguisée en Martin!

Le scénario: deux jumeaux qui se détestent. Martine, femme d'affaires et propriétaire d'une chaîne de Dairy Queen et Martin, artiste et propriétaire d'une galerie d'art sur la rue Osborne.

Un Tootsie franco-manitobain

Ce sera le ridicule poussé à l'extrême. En plus de s'habituer à s'asseoir les genoux collés, de marcher avec les talons hauts, de porter des nylons sur ses jambes rasées et, enfin, de s'ajuster un soutien-gorge rempli de graines d'oiseau, Louis Lemieux interprètera Martine déguisée en Martin.

Et ta soeur? mettra aussi en vedette des comédiens pour la plupart bien connus au Cercle Molière: Paulette Desaulniers, Claude Dorge, Béatrice Lajoie-McCarthy, Irène Mahé et André Soulodre. L'éclairage sera signé Georges Beaudry, les costumes Mary Jo Pollack et la régie a été confiée à Brigitte Léger.

Contrairement aux rumeurs qui voudraient faire de Et ta soeur? un Tootsie franco-manitobain, ces deux créations littéraires n'ont que très peu en commun. Et ta soeur? ne cherche pas à refléter la réalité mais à exagérer certains éléments de notre vie sociale, "nos petits travers" qui peuvent parfois apparaître bien bizarres.

Et ta soeur? sera représenté du 22 au 29 avril au Centre culturel franco-manitobain avec relâche le 25, à Notre-Dame-de-Lourdes le 30 avril, à Saint-Jean-Baptiste le 1er mai et à Sainte-Rose-du-Lac le 8 mai.

Roland STRINGER

Au sommet du comique. Béatrice Lajoie-McCarthy, Irène Mahé, Claude Dorge, Louis Lemieux, André Soulodre et Paulette Desaulniers.



Le CALENDRIER

Vendredi 22

- Le **Canot** du Voyageur accueille le groupe **La Roche**, de jeudi à samedi.

- Le film "Z" de Costa Gavras, avec Yves Montand et Jean-Louis Trintignant sera présenté au Cinéma Main, à 20h00, dans le cadre de la série France-Canada.

- Le Cercle Molière présente la première de "Et ta soeur?" de Bricaire de Lasaygues, adaptation de Jean-Guy Roy, à 20h30, Salle Pauline-Boutal. La 4e et dernière pièce de la saison du CM est une mise en scène de Roland Mahé. Le rôle principal a été confié à Louis Lemieux.

Samedi 23

- L'Union nationale française propose une soirée printanière, à compter de 19h30, au 541, rue Giroux à Saint-Boniface. Le menu est prévu en fonction du Pavillon français de Folklorama. (233-0693 ou 233-0959)

- Le ministre fédéral des finances, **Marc Lalonde**, sera l'invité d'honneur du Club Laurier du Manitoba, lors d'un dîner-rencontre à midi, au Holiday Inn du centre-ville de Winnipeg.

Dimanche 24

- Une Célébration de la Parole présidée par Mgr Antoine Hacault aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, à 19h30, à l'occasion de la Journée mondiale de prière pour les vocations.

- La Chorale des Intrépides tiendra son grand Concert annuel à 20h00 à la Salle du centenaire de Winnipeg. Les intrépides, les Petits intrépides et l'Orchestre symphonique seront dirigés par Marcien Ferland.

Lundi 25

- Le film français "La femme infidèle" (1968) avec Stéphane Audran et Michel Bouquet sera présenté au **Cinéma Main** à 20h00 dans le cadre de la série CCFM-ONF.

Mercredi 27

- L'organisme **Pluri-elles** tiendra à l'intention des jeunes filles et des femmes une session de sensibilisation sur l'auto-défense, animée par **Cécile Dufesne**, à l'École du Précieux-Sang, 209, rue Kenny, à 19h30. (257-3330 après 15h00)

- La Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg tiendra une soirée d'info pour présenter un plan d'action et de regroupement, à 19h30, au 600 Bannatyne à Winnipeg.

Jeudi 28

- Le **Foyer** du CCFM met en vedette **Pierre Trudel** et Cie, de jeudi à samedi. Monologues et farces.

- L'Institut de métaphysique appliquée tiendra une soirée d'info sur le thème "Votre place unique dans l'avenir", à 20h00, au 2e étage de l'Édifice des Archives du Manitoba, 200 Vaughn à Winnipeg (474-5023).

Vendredi 29

- L'Alliance chorale Manitoba organise un atelier de chant "negro spiritual" de vendredi à dimanche. Un concert de clôture sera donné au Collège de Saint-Boniface, 196 Cathédrale, à 20h00.

Samedi 30

- Le Centre Kiwanis des sourds-muets, 285 Pembina, tiendra un Marché aux puces de 9h00 à midi. Organisé par le groupe de volontaires (453-1029).

- Un concert religieux avec orchestre sera donné par **Michel Langlois** en l'Église du Précieux-Sang, à 20h30.

Dimanche 1

- Le **Foyer Saint-Boniface** tiendra son Thé-bazar annuel, de 13h30 à 16h00, au 271 Archibald, à Saint-Boniface.

- La Manifestation du 1er mai (Journée internationale du travail) débutera à 12h30 devant le Palais législatif de Winnipeg.

Lundi 2

- Les **Danseurs** de la Rivière Rouge tiendront leur assemblée annuelle dans la petite salle de spectacle du CCFM, à 20h00.

- La coop d'alimentation Boni-Coop réunira ses membres en assemblée annuelle à 20h00 au Centre récréatif Notre-Dame, 271 Cathédrale à Saint-Boniface.

"Marie-du-Rosaire" par Hélène Chaput

L'absence de la couleur du temps

Citant LaBruyère dans son avant-propos, "C'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule", Hélène Chaput démontre bien qu'elle s'est mise à l'heure d'une certaine méthode scientifique...

À preuve la structure rigoureuse qu'elle a donnée à son livre, bien documenté du reste, sur Marie-du-Rosaire, SNJM. Hélène Chaput est elle-même religieuse de la Congrégation des SNJM. Privilégiée, en quelque sorte. Car elle a eu accès à l'abondante documentation de sa communauté en vue de la rédaction de sa petite monographie parue L'automne dernier aux Éditions du Blé pour le compte de la Congrégation des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Henriette Préfontaine est née en 1845 à Beloeil, au Québec. Orpheline, elle entre très jeune au couvent. Elle devient religieuse, membre de cette communauté dynamique fondée peu d'années auparavant par Marie-Rose Durocher, béatifiée cet automne par Jean-Paul II.

Henriette Préfontaine, Soeur Marie-du-Rosaire, ne tarda pas à montrer ses talents. Elle servit un peu partout en Amérique du Nord (au Manitoba par exemple) dans les maisons de la jeune communauté qui essaimait au fur et à mesure que les demandes d'établissements scolaires lui parvenaient.

Marie-du-Rosaire devint très tôt Maîtresse des Novices, c'est dire qu'elle avait pour tâche d'initier les novices à la vie spirituelle et religieuse. Puis, à cause de sa foi et de ses mérites singuliers, la communauté la nomma Supérieure générale, poste qu'elle assuma de 1900 jusqu'à sa mort inopinée survenue en 1906.

Certes le livre d'Hélène Chaput ne convertira personne. Le prosélytisme, on le sait, est affaire du passé. L'hagiographie aussi. Il s'agit plutôt ici d'une espèce de biographie religieuse où l'on avance à pas feutrés. Beaucoup de réserve, et une forte dose de circonspection... Soit! On connaît les excès (surtout stylistiques) du passé...

Mais ce qui me préoccupe dans la manière d'écrire d'Hélène Chaput c'est la quasi-absence de références à un cadre historique de nature universelle, c'est-à-dire à l'ensemble de la Civilisation canadienne-française. L'être incarné. Mais l'être incarné dans le temps. Quelle était la couleur du temps d'Henriette Préfontaine?

Les premiers chapitres de cette biographie ont trait à la famille et à l'entrée en vie religieuse de Marie-du-Rosaire. Quels débuts déchirants! Orpheline de mère, son père la confie à la famille de son cousin germain avant de se remarier et de fonder un deuxième foyer, duquel naîtront six enfants.

Le côté viril

Est-il possible qu'Henriette Préfontaine n'ait pas souffert de cette situation? Il est vrai que les témoignages n'existent pas. Mais nous aurions souhaité que l'auteur y supplée en évoquant, par exemple, ce qu'était autrefois le milieu familial et, peut-être, qu'elle décrive la nature et les formes de la sensibilité qui prévalaient jadis chez les Canadiens français.

J'en conviens, la psychologie nous a habitués à des excès (tout se joue chez l'enfant de 0 jours à 6 ans! à vous de choisir!)... Mais il est tout de même étonnant qu'Hélène Chaput se soit déchargée si froidement de ce qui a dû profondément marquer le caractère d'Henriette Préfontaine... Est-il vraiment suffisant de rappeler 'ad nauseam' le côté 'viril' de son tempérament?

De nos jours, s'il est vrai que les communautés religieuses vivotent et que des maisons qui, autrefois, bourdonnaient de vie, sont maintenant des maisons de retraités, à l'époque de Marie-du-Rosaire il en était tout autrement.

Cette femme avait de l'autorité et, manifestement, beaucoup de talent: elle entreprit durant son règne la construction d'un grand nombre de maisons tout en dirigeant un immense réseau d'établissements scolaires clairsemés à travers le Québec et l'Amérique du Nord tout entier.

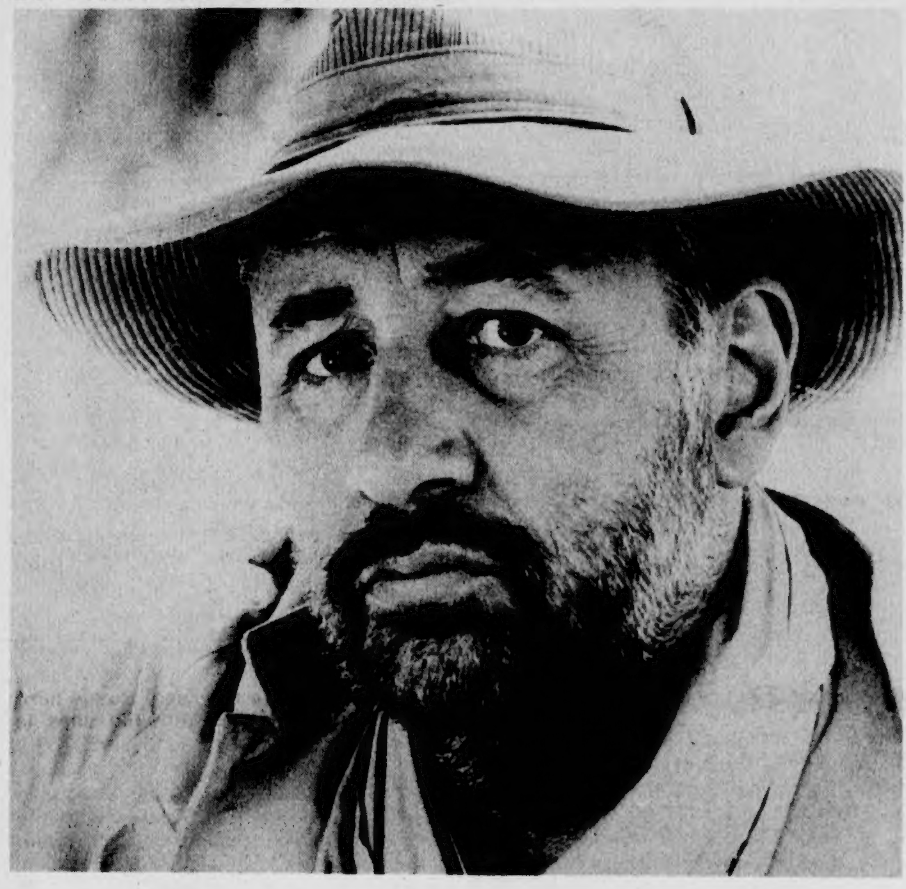
S'il est vrai que la jeune Congrégation des SNJM était débordante et vitalité, manifestant un zèle apostolique exceptionnel, elle n'était pourtant qu'une communauté parmi tant d'autres: toute cette époque est non seulement marquée par un essor démographique extraordinaire, mais aussi, et comme une conséquence nécessaire, par le rayonnement de la Patrie d'obédience catholique et québécoise dont la ferveur n'avait vraisemblablement pas de frontières terrestres.

Des considérations de cet ordre, l'auteur n'en fournit pas, mais elles s'imposaient, croyons-nous, afin de mieux 'encadrer' la nature de l'activité religieuse de Marie-du-Rosaire.

Sans mettre en cause le moindrement l'authenticité de sa foi, elles auraient permis, il nous semble, de mieux éclairer le caractère incarné de ses engagements qui, pour le public de 1983, sont empreints d'une certaine forme d'opacité.

Roger AUGER

Le film de la semaine



"Coup de torchon"

"Coup de torchon" film français de Bertrand Tavernier... L'action se passe en 1938, à la veille de la deuxième guerre mondiale... Philippe Noiret joue le rôle d'un chef de police incompétent dans un petit village africain... C'est un coup de... D'humour noir au Cineplex, Place Eaton.

Vie sociale

Naissances

Danys, Pascal, Alain, Léon **DORGE**, fils de Jacques et Colette, et petit frère de Cosette, du Parc Windsor, né le 3 avril 1983, pesant 7 livres, 6 onces à l'hôpital Victoria. Les grands-parents sont M. et Mme Léon Dorge et M. et Mme Louis Sabourin.

Denis et Paulette **Vincent** (née Bourrier) sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille, Linette Nadia, une petite soeur pour Janelle. Linette est née le 11 avril 1983, pesant 6 livres, 9 onces. Les grands-parents sont Marc et Thérèse Bourrier de Notre-Dame-de-Lourdes et Carolus et Florence Vincent de Saint-Georges.

Ariane Marie **Trudeau**, fille de Pierre et Simone (née Nicolas) d'Ile-des-Chênes, est née le 10 mars et baptisée le 10 avril. Parrain et marraine: Gecrgette et Raynald Lessard.

Matthieu, Louis, fils de Louis et Denise **Bohémier**, de Lorette, né le 6 mars et baptisé le 10 avril. Parrain et marraine: Diane et Bernard Guénette.

René, Charles né le 23 mars 1983, fils de Luc et Diane **Allard** de Saint-François-Xavier, frère de Jannelle, petit-fils d'Albert et Jeanne Beaudin de Saint-Eustache et de Laurent et Laurette Allard de Saint-François-Xavier.

Derrick, Denis, Joseph **Morin**, fils de Luc et Joanne Morin, né le 8 mars et baptisé le jour de Pâques, le 3 avril, en l'église de Saint-Adolphe par l'abbé E. Bonin. Parrain et marraine: Denis et Denise Laurencelle.

Aimée Joëlle Claire **Cadieux**, de Letellier, fille de M. et Mme Bobby Cadieux. Les grands-parents sont Claire Cadieux et M. et Mme Bernard Ayotte.

INTERROGATION

Avec Jésus, c'est toute une vie!

S'embarquer avec Jésus, c'est toute une aventure! S'embarquer avec Jésus pour la vie, c'est toute une vie! Toute une aventure, toute une vie vécue au service de ses frères et de ses soeurs, dans l'intimité d'une amitié avec le Seigneur Jésus.

Oui, devenir prêtre, devenir religieux, religieuse, contemplatif, missionnaire... C'est toute une vie. Personne ne s'embarque à la légère ou par un coup de tête. Personne ne s'embarque pour faire plaisir à l'un ou à l'autre. Non. Répondre à l'appel du Seigneur Jésus sur sa vie, y répondre généreusement, c'est se laisser saisir par un amour de tendresse qui soulève, guide, inspire, motive, encourage, fortifie, fait aimer et... crucifie.

Les mots me manquent pour vous exprimer ce qu'est cette "saisie"... Voici comment Paul Campeau exprime cette "vie", lui que le Seigneur a saisi pour "toute une vie":

De ta hauteur indescriptible, Seigneur
tu viens me tendre la main par mon voisin
De l'immensité de ton immensité
tu me traduis ta tendresse par le sourire de mon frère.
Je voudrais te saisir par la force de mes poignets
mais tu ne te fais présence
que lorsque je viens avec douceur
mon coeur dans la main.
Grimper si loin dans les profondeurs de mon être intime
c'est là que ta lueur s'affine, souffle, battement, dynamisme.
Dans la terre raboteuse de mon âme vacille ta puissance
n'attendant rien de moins que mon désir d'une semence
alors se rompra dans le proche avenir
le pain sacré de ton devenir déjà présent malgré moi.
Et chaque fois que je désespère, ne voyant plus comment,
tu soulève ta réponse,
toujours là pour ceux qui cherchent à vivre selon ta loi
en donnant.
La vie n'est pas toujours poésie,
les cahots et les chocs du quotidien osent dire avoir raison,
mais tu es le voyageur jamais trop derrière
qui rattrape ceux qui font halte et qui implore.
L'ombre de ta croix est pour moi
rappel délicat de ton oeuvre salutaire.
Que rien ne vienne en moi éteindre le désir de toi
que cette journée vient de peindre.
Et lorsque demain, ton soleil resplendira
ranime dans mon coeur la flamme que tu semas.
Alors, encore une fois, je pourrai te glisser mon offrande
trop petite et imparfaite,
mais qui se voudra grande
Mais alors, Seigneur...
c'est moi.

C'est la semaine de prière pour les vocations. Avec Jésus, prions. Car avec Lui, c'est toute une vie!

Claude BLANCHETTE, ptre

Anniversaires

40e anniversaire de mariage d'Arthur **Vermette** et Juliette **Dorge** le 16 avril 1983 à Saint-Jean-Baptiste.

Le 5 avril, Delphis **Pelletier**, de Saint-Malo, a eu 87 ans.

Le 9 avril, Eva **Bourgeois**, de Saint-Malo, a eu 86 ans.

Le 14 avril, Délia **Clément**, de Saint-Malo, a eu 84 ans.

Le 16 avril, Joseph **Hébert**, du Repos Jolys, 79 ans.

Le 19 avril, Bernadette **Morin**, de Saint-Malo, 77 ans.

Le 9 avril, Alphonse et Eva **Bourgeois**, de Saint-Malo, ont fêté leur 65e anniversaire de mariage.

Décès

Louis **Marcoux** de Lorette, âgé de 81 ans, décédé le lundi 11 avril 1983.

Randall De Vos, de Fort Richmond, époux de Louise Marion, décédé accidentellement à l'âge de 23 ans.

Rose-Anna **Bérard** (née Marion), 92 ans, décédée le 11 avril 1983 au Repos-Jolys, anciennement de Saint-Jean-Baptiste.

Lorette

Malgré tout, la LFC organise déjà un projet

Malgré la pauvre assistance (7 personnes) à l'assemblée annuelle de la LFC mardi le 12 avril, dirigée par la présidente sortante, Yvonne Romaniuk, les membres de la section de Lorette sont déterminés plus que jamais.

Il faut bien croire au proverbe: "Ce n'est pas la quantité, mais la qualité qui compte". C'est malheureux que les membres semblent peut intéressés surtout quand vient le temps des élections. Les membres ont-ils une crainte du travail des comités?

De l'autre côté, c'est très encourageant de voir que quand un projet survient, tous les membres sont là à donner un bon coup de main.

Voici le nouvel exécutif élu pour l'année 1983-84; présidente, Laurette Durand; ex-présidente, Yvonne Romaniuk; secrétaire, Blanche Bohémier; trésorière, Madeleine Cournoyer; comité - recrutement, Irène Ferland; comité - spirituel, Adèle Danois; comité - social, Lilliane Lansard.

Pour commencer l'année, voici le premier projet. La Ligue féminine catholique organise pour dimanche le 1er mai, de 14h00 à 17h00, une journée d'accueil pour les handicapés à l'arche de Lorette, qui est située à quatre milles du village sur le chemin 207 est (tournez à droite au panneau d'affichage de Logan Greenhouse).

On vous invite tous à venir rencontrer et fêter leur 8e anniversaire d'arrivée dans notre communauté.

N'oublions pas que ces êtres démunis ont une délicatesse et tendresse dans leur personnalité profonde, et que l'important n'est pas toujours de faire des choses pour eux, mais plutôt avec eux.

Donc, profitez de l'occasion et venez prendre un café avec nos handicapés.

Lilliane LANSARD

Ile-des-Chênes

Des trophées pour les "Royals"

L'équipe de hockey des Juvéniles, les Royals, ont eu leur soirée de fin de saison le 15 avril.

Le gérant Jake Rempel et l'entraîneur Hank Neufeld ont présenté des trophées à plusieurs joueurs, notamment à André Beauchemin (meilleur compteur de buts), à Edouard Brisebois (joueur le plus utile), à Léonard Brisebois (meilleure conduite sportive), aux recrues de l'année Dean Carrière, à Cam Lagassé (joueur le plus utile dans les éliminatoires), à Scott Leslie (joueur défensif le plus utile), à Martin Kooiman (joueur qui a montré le plus d'amélioration).

Un complément

À l'Expo-Sciences, les personnes suivantes en 9e année anglaise ont mérité des 2e places: Marc Vien et Bruno Trudeau, Mélanie V. et Lynn Carrière et Nicole Kotowicz.

On a célébré le 70e

Une douzaine de nos gens ont voulu marquer le 70e anniversaire de La LIBERTÉ en assistant à la Boustifaille le 15 avril.

On a apprécié les paroles encourageantes et remplies de confiance en l'avenir de Mgr Maurice Baudoux, comme le spectacle de Trudel et Trudel et le somptueux repas mangé "avec les mains", longue vie à La LIBERTÉ!

Calendrier

Le samedi 14 mai, au centre récréatif, - Veillée organisée par l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba. La musique sera fournie par l'orchestre de Colin McDougall et les Sein River Boys. Les billets sont disponibles auprès des membres. À Ile-des-Chênes, on peut s'adresser à Louis Laurendeau au 878-3339.

Saint-Claude

Calendrier

Le vendredi 13 mai à 20h30, à la salle Radaz, se déroulera le concert des Blés au vent.

Notre-Dame-de-Lourdes

Le comité culturel a démontré son rôle capital

Les rapports présentés à l'assemblée le lundi 11 avril affirment que l'année 1982-83 a été très active pour le comité culturel.

Les membres ont organisé des cours, présentés des spectacles, et appuyé des projets. Heureusement, un bon nombre de gens ont participé et ont été impliqués.

Les cours d'ordinateur, de cuisine chinoise, d'organisation de spectacles et de judo ont été très populaires et ont sûrement été un service désiré. Ces cours ont été animés par Paul Cénérini, Lise Forest, Gilbert Gaudet et Irène Mahé.

Plusieurs spectacles ont aussi été présentés, grâce aux efforts de ce comité. Pour les élèves de l'élémentaire, il y eu Diadem, Nico Niski, Folle Avoine, Boîte à Popico; tandis que pour ceux du secondaire, il y a eu les concerts La Roche, Sycope et aussi la pièce Cré Sganarelle du Cercle Molière. Enfin le spectacle de la famille Labossière, la soirée cabaret avec Vincent Dureault et le concert de Noël ont eu lieu dans la salle communautaire.

Beaucoup d'attention a été donnée à la jeunesse, soit pour l'animation préscolaire, la journée d'accueil à l'École élémentaire, la participation de ces étudiants au Festival du Voyageur, le concours de dessin organisé pour tous les niveaux élémentaires, les films français, la formation d'animateurs pour les scouts, et l'embauchage d'un professeur de chant à l'élémentaire. Le comité a véritablement contribué à la vie culturelle des étudiants!

La communauté a également profité du travail et de l'aide financière de ce comité. Il a été impliqué dans l'organisation du bonspiel de la SFM, a collaboré et aidé au journal Écho Notre-Dame, a contribué financièrement à la Société historique de Notre-Dame-de-Lourdes. Il a aussi participé à la réalisation du projet Katimavik et a promu le projet de refrancisation des sports.

Les membres de l'exécutif durant 1982-83 ont été: Anita Jamault (présidente), Alice Meyer (vice-présidente), Suzanne Durand (secrétaire) et Renée Delaquis (trésorière). Le succès de la dernière année aurait été impossible sans leur dévouement.

Le nouvel exécutif est composé de Colette Parent (présidente), Suzanne Durand (vice-présidente), Yvonne Cénérini (secrétaire) et Alice Meyer (trésorière).

Le programme pour la prochaine année a déjà été considéré; il intéressera encore sûrement beaucoup de nos gens!

Denis BIBAULT

Des activités de l'Association de la faune

Les directeurs de l'Association de la faune de Notre-Dame-de-Lourdes pour la prochaine année seront Lionel Théroux (président), Jerry Timmerman (vice-président), Denis Bibault (secrétaire-trésorier), Roland Brouzes, Albert Brunel, Henri Comte, Gérald Grenier et René Hébert.

Ces directeurs ont déjà considéré le programme d'activités pour les prochains mois. Il sera semblable à celui des années précédentes, sauf qu'il y aura un plus grand nombre d'activités sur le terrain de tir.

Premièrement, la fin de semaine de pêche aura lieu au début de juin, possiblement les 11 et 12. Ensuite, il y aura les activités sur le terrain de tir, entre autres: tir à l'arc, tir au pigeon, tir au pistolet et au revolver, tir aux cibles mobiles, et tir-dinde. Enfin, la soirée annuelle des sportifs aura lieu le samedi 10 décembre.

Les rapports présentés à la réunion annuelle du 6 avril ont montré une excellente année pour l'Association en 1982. En effet, son état financier s'est amélioré malgré les dépenses considérables (1,200$) pour les prix et trophées. Les directeurs ont attribués ce succès à l'appui et à la participation des 229 membres et autres.

Les cartes de membre 1982 ne sont plus valides. Les intéressés devront s'adresser soit à un des directeurs ou chez Badiou Mini Stop pour se procurer la carte 1983.

Denis BIBAULT

Calendrier

La comédie "Et ta soeur?", pièce du Cercle Molière, sera présentée à la salle paroissiale le samedi 30 avril à 20h00. Les billets seront en vente à la porte.

Du côté des sportifs

Le printemps annonce la fin du hockey, le curling et le patinage artistique à Sainte-Anne-des-Chênes.

La fin de semaine passée, les joueurs de hockey de l'équipe des As ont eu un curling bonspiel avec un bar-b-que. Il va sans dire que le lendemain les muscles et les têtes de nos athlètes n'étaient pas en très bonne forme.

Leur soirée de fin de saison aura lieu au Centre Coopératif de Sainte-Anne le 13 mai à 20h00. Des billets seront disponibles à la porte ou chez les membres de l'équipe prochainement.

Le samedi soir les membres du Curling ont eu leur soirée avec les présentations de trophées. Dimanche le club de patinage artistique a présenté un spectacle à une audience captivée. Le thème du spectacle était "It's a Small World" avec une présentation des différents pays du monde.

Gina PROULX



Les Écossais attendent leur entrée en scène.

Calendrier

Le Centre Coopératif de Sainte-Anne-des-Chênes présente Vincent Dureault et Gérald La Roche le 6 mai 1983 à 20h30. Entrée 5$00 à la porte ou téléphonez à Norman Dupas au 422-8847 ou au 422-5618.



La LIBERTÉ à Sainte-Anne-des-Chênes

Dans le cadre de sa tournée explicative des politiques du journal, la rédaction de La LIBERTÉ s'est rendue la semaine dernière à Sainte-Anne-des-Chênes.

Comme à l'habitude, il s'agissait surtout de sensibiliser les gens de la place à la nécessité de donner un coup de main à la personne qui correspond pour l'hebdomadaire, en l'occurrence Gina Proulx.

La rédaction a souligné le fait qu'il n'y avait pas de nouvelles peu importantes. Mais qu'il revenait aux gens de Sainte-Anne-des-Chênes, en collaborant avec La LIBERTÉ, de décider eux-mêmes ce qu'ils jugent important.

Sur la photo, on reconnait la plupart des personnes qui ont rencontré la rédaction.

Les jeux-vidéo: pour s'amuser ou s'évader?

L'industrie des jeux-vidéo a gobé 20 milliards de 25 cents en 1982 aux États-Unis

Il y a 10 ans, le mot électronique faisait à peine partie de notre vocabulaire. Aujourd'hui, les statistiques révèlent qu'aux États-Unis, durant la dernière année, il s'est passé 75 000 années-/hommes (75 000 x 52 semaines x 40 heures/semaine) à jouer des jeux électroniques... Des chiffres qui soulèvent l'émerveillement, mais encore plus la crainte.

C'est un phénomène qui fait peur, car la plus grande partie de la clientèle des jeux-vidéo est composée de jeunes. Ceux-ci perdent souvent beaucoup de leur temps et de leur argent à une activité peu constructive et ce au dépens, dans plusieurs cas, de leurs études; on parle même de plus en plus de dépendance psychologique ("addiction").

À la première vue, son coût faible semble en faire un loisir peu dispendieux mais il est rare que le premier 25¢ ne soit pas suivi par trois, quatre ou dix autres.

Son accessibilité contribue aussi beaucoup à sa grande popularité. Alors qu'au début on ne rencontrait des jeux-vidéo qu'à l'occasion dans les endroits possédant des permis d'amusement, aujourd'hui, on en rencontre dans les bars aussi bien que dans les restaurants, dans les villes, aussi bien que dans les petites communautés rurales et, suivant les traces de la télévision, dans plusieurs foyers franco-manitobains.

L'intérêt que les jeunes y portent vient aussi du fait qu'ils possèdent plusieurs qualités d'un bon loisir. Premièrement, les jeux-vidéo sont très compétitifs. Ensuite, ils permettent de s'évaluer du quotidien, selon Douglas Garson de Saint-Boniface: "Les jeux-vidéo enlèvent les frustrations accumulées chaque jour. Quand on joue, on se sent bien après, et surtout quand on a gagné."

Manquer des cours

Le fait de réussir à battre la machine ou son propre score est très stimulant, surtout à l'âge difficile de l'adolescence, comme le dit Suzanne Comeault de Saint-Boniface: "Si le jeune ne fait pas bien à la maison et si le jeune ne fait pas bien à l'école, il peut toujours aller chercher une récompense dans ces jeux... gagner donne une sorte de confiance en soi..."

Suzanne: "Les jeunes vont toujours trouver une place où se rassembler et il n'y a rien pour ceux qui ne s'intéressent pas aux sports ou qui ont peu d'autres intérêts... C'est comme les "pubs", les gens n'y vont pas seulement pour boire de la bière, il va toujours y avoir des gens qui les attirent." Cet aspect social des jeux-vidéo est un autre facteur jouant en leur faveur.

Pour de plus en plus de jeunes, le besoin de lieu de rencontre est comblé par les "Arcades" ou les "petits restaurants du coin" où il y a 2 ou 3 jeux-vidéo. Malheureusement, ce ne sont pas nécessairement les meilleurs lieux de rencontre.

Par exemple, comme le suggère Douglas: "C'est O.K. de jouer des jeux-vidéo (c'est un loisir comme un autre), mais les "Arcades" devraient être réglementées. Les jeunes ne devraient pas pouvoir y entrer durant la journée pour éviter qu'ils manquent des cours." Selon Suzanne et Douglas, il devrait y avoir une plus grande surveillance en ce qui a trait à la drogue.

Une alternative pour répondre au besoin d'un lieu de rencontre pour les jeunes sans avoir les désavantages des "Arcades" serait, selon Suzanne, "une place, une maison dans laquelle les jeunes pourraient jouer gratuitement des jeux-vidéo et ne seraient pas dans la rue, et où la drogue serait contrôlée. Ou encore, des places où les jeunes pourraient jouer des jeux-vidéo éducatifs."



Suzanne Comeault et Douglas Garson du Collège Louis-Riel.

Les alternatives

Il existe déjà des alternatives. Par exemple, à Saint-Vital, c'est le "Drop-in à Ron". C'est un centre d'accueil réglementé où les jeunes trouvent la chaleur d'un deuxième chez-soi.

Ils y vont pour rencontrer d'autres jeunes, jaser, écouter de la musique, faire leurs devoirs, tout en partageant les tâches quotidiennes et en participant aux diverses activités et levées de fonds. Selon Ronald Léger (Clerc de Saint-Viateur), "Les jeunes s'impliquent au Drop-in et y tiennent beaucoup!." Dans une période où l'on n'entend parler que d'apathie, c'est bon de savoir que des jeunes s'impliquent! C'est déjà une alternative de lieu de rencontre pour les jeunes.

De plus, grâce au don d'un micro-ordinateur, il y est offert aux jeunes la possibilité d'apprendre comment programmer et inventer leurs propres jeux. Au centre d'accueil, on prévoit aussi se procurer des jeux éducatifs pour aider les jeunes qui ont de la difficulté dans les matières scolaires tel que le français, les mathématiques, etc. Évidemment, cette alternative ne videra pas les "Arcades" mais elle contribue à réduire l'augmentation de sa clientèle et permettra à des jeunes d'apprendre tout en s'amusant.

Une dernière alternative, celle-là à plus long terme, serait d'inventer des programmes semi-éducatifs pour les "Arcades", car de tous les temps, les jeux ont été un moyen efficace d'apprentissage.

Il existe déjà des jeux éducatifs qui sont utilisés à l'école et le seront de plus en plus comme outils de révision pour des matières scolaires. Évidemment, un jeu éducatif est peu susceptible d'intéresser la clientèle des "Arcades", mais il est possible de programmer des jeux très attrayants, visuellement, qui sont aussi semi-éducatifs. Par exemple, le jeu "Pac-Man" pourrait être joué à l'intérieur d'un corps humain au lieu d'un labyrinthe.

Ainsi, les "Arcades" pourraient offrir un loisir intéressant et constructif. C'est un domaine avec beaucoup d'avenir surtout au niveau des ordinateurs domestiques, car les jeux semi-éducatifs donnent la possibilité aux parents d'offrir un loisir constructif à leurs enfants. C'est un domaine dans lequel les nouveaux diplômés franco-manitobains pourraient se lancer...

Le jeu-vidéo n'est qu'un outil. C'est à nous de l'utiliser pour notre développement. Et d'abord celui des jeunes.

Pierre CHAMPAGNE

Transcona

Claude Proulx élu président du Club Social Assomption

Le Club Social Assomption tenait sa réunion annuelle le 12 avril avec 15 personnes présentes. Ce club incorporé, qui fonctionne avec un exécutif de 9 directeurs, a la responsabilité de la gérance du Centre Culturel Assomption situé au 711, rue Léola à Transcona.

Le rapport financier présenté par la trésorière, Odile Gérardy, indique une hausse dans le total des dépenses comparativement à l'année précédente; c'était prévu à cause du coût de la vie, et en conséquence, des mesures seront prises pour augmenter les recettes.

Les élections donnèrent les résultats suivant: président, Claude Proulx; 1er vice-président, Ronald Aminot; 2e vice-président, Adrien Parent; secrétaire, Berthe Fraser; trésorier, Raymond Collette; conseillers, Donald Marentette, Paul Lauzé, Lucien Houde et Thérèse Audette.

C'est l'abbé Marcel Toupin, curé de l'Assomption, aumônier du club, qui félicita les nouveaux élus tout en remerciant les sortants de charge: Eveline Grégoire, Odile Gérardy et Michelle Marentette. Il encouragea le club à continuer son travail et de s'adjoindre des nouveaux membres.

Les réunions régulières du club ont lieu chaque 2e mardi du mois.

Hélène BLAIS



Le nouvel exécutif du club social Assomption, élu le 12 avril. 1ère rangée: Adrien Parent (2e vice), Claude Proulx (président), Raymond Collete (trésorier); 2e rangée: Donald Marentette (conseiller), Ronald Aminot (1er vice), Lucien Houde (conseiller), l'abbé Marcel Toupin (aumônier), et Paul Lauzé (conseiller). Absentes de la photo, Berthe Fraser (secrétaire) et Thérèse Audette (conseillère).

Saint-Boniface

Le CUSB a réaffirmé sa supériorité au hockey

Tout le monde aurait cru, au début de la saison, revoir l'équipe de Winnipeg Bible College et CMBC s'affronter de nouveau dans la série finale de hockey de la ligue "Manitoba Christian Colleges Athletic Association" (MCCAA).

Après tout, c'est ce qui se passe depuis quatre ans.

Pourtant les Voyageurs du Collège de Saint-Boniface ont changé cette tradition le 5 avril à l'arène Maginot quand Gilles (Tiny) Labossière, avec l'aide d'Alain Nault et Ron Guzman, compta le but gagnant dans la troisième et dernière partie de la série finale entre les Voyageurs et CMBC.

Ce fut le but qui remporta la coupe au Collège pour la première fois dans quatre ans. Encouragés par une foule endiablée et inspirés par une victoire le soir avant, dans la première partie de cette série, les Voyageurs ont bondi sur l'équipe du CMBC en forçant le jeu continuellement pendant les deux premières périodes dans le territoire du CMBC. Ce fut la même stratégie employée le soir précédent où les Voyageurs ont remporté une victoire de 3 à 2 contre la même équipe.

Dans cette première partie, le CMBC, harcelé sans cesse, a accordé 40 tirs aux Voyageurs comparativement à 21. Ronald Bacon, le gardien de but pour le CUSB, a connu un bon match, surtout dans la troisième période lorsque le CMBC forçait le jeu chez les Voyageurs.

Paul Bilodeau a compté le premier but avec l'aide de Donald Trudel et Roland Ayotte. Pierre Lachance a compté le deuxième but. Le CMBC a ensuite répliqué avec deux buts en l'espace de deux minutes. Avec peu de temps de reste, Alain Nault sur une passe de Pierre Lachance et Donald Trudel, a compté le but gagnant qui poussa l'équipe des Voyageurs dans la série finale.

Alain fut une figure dominante dans toutes les parties éliminatoires; et c'est grâce à ce but que les Voyageurs ont pu rencontrer le CMBC dans la finale.

Fernand Grégoire, l'entraîneur de l'équipe du CUSB, rayonnait à la suite de cette première partie de la finale. Il fit savoir à ses joueurs que ça faisait longtemps qu'il avait vu tant d'esprit chez l'équipe des Voyageurs.

Il a su encourager, motiver et bien diriger ses joueurs et aussi leur faire croire qu'ils étaient capables de vaincre cette équipe de CMBC qui n'avait pas perdu contre les Voyageurs au cours de la saison régulière.

Dans la dernière partie de la finale, les Voyageurs ont vite pris les devants, 5 à 1, à la fin de la 2e période. Paul Bilodeau a marqué le premier but, suivi d'Alain Nault, Gilles Labossière et Robert Bérard avec deux de ces trois buts qu'il a compté au cours de cette joute.

Pourtant, au début de la 3e période, de retour du vestiaire, le CMBC a redoublé d'ardeur et, profitant de moments de relâchement de la part de leurs rivaux, a enregistré trois buts rapides.

Les Voyageurs ont dû se réveiller, et c'est à 9h08 de la 3e période que Gilles Labossière a compté son deuxième but, qui a fait couler le champagne dans le vestiaire, peu de temps après. Robert Bérard a assuré la victoire avec son troisième but et un tour du chapeau à quatre minutes de la fin. Les tirs au but furent 48 à 37 en faveur du CUSB.

Cette grande victoire fut le résultat d'un travail d'équipe et les joueurs sont fiers de ramener cette coupe au Collège.

Les joueurs de l'équipe des Voyageurs sont: Donald Trudel, Luc David, Jeff O'Leary, René Désaulniers, Bernard Desautels, Robert Bérard, Maurice Smith, Gilles Labossière, Ronald Guzman, Paul Bilodeau, Alain Nault, Jean-Pierre Roy, Georges Vermette, Marc Dureault, Ronald Molgat, Pierre Lachance, Ronald Bacon, Marcel Damphousse, Roland Ayotte, l'entraîneur Fernand Grégoire et Jean Mousseau.

Paul BILODEAU



Les Intrépides le 24 avril

Le Grand Concert annuel de la chorale des Intrépides aura lieu le 24 avril à la Salle du centenaire.

Sur la photo, on reconnaît le chef Marcien Ferland en répétition avec les Petits Intrépides qui présenteront notamment trois pièces.

JOURNÉE MONDIALE DE PRIÈRE POUR LES V

LE PHILOSOPHAT

C'est la journée mondiale de prière pour les vocations qui nous permet de partager avec vous la vie qu'offre le Philosophat de Saint-Boniface.

Le Philosophat c'est plus qu'un pensionnat, c'est une vie qu'on y mène, une vie de groupe pendant l'année universitaire.

Cette année nous sommes seize gars de 18 à 25 ans qui fréquentent soit l'université ou le Collège communautaire. Si nous sommes bien différents les uns des autres, même au point du vue langue, nous avons tous un but commun: créer un milieu où se vit l'amitié, le partage, le pardon, créer un milieu favorable à l'étude, créer un milieu où chacun peut s'épanouir et découvrir les diverses façons de s'engager dans l'Église d'aujourd'hui. Le Philosophat nous donne l'occasion de croître intellectuellement, socialement et aussi spirituellement. Nos rencontres hebdomadaires, centrées sur notre foi, les sorties de groupe, les activités externes, telles que visiter les prisonniers à Stony Mountain ou rendre un service comme bénévole au Centre Taché, etc. nous permettent de mieux nous connaître, de mieux connaître notre foi et de la vivre plus pleinement en côtoyant les autres qui demeurent ici au Philosophat.

Nous pensons que c'est l'épanouissement à tous ces niveaux qui importe dans la vie d'un jeune homme. Le Philosophat cherche donc à offrir un milieu d'amitié, de croissance et de rapprochement de Jésus notre espérance et notre frère.

622, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba R2H 2B4

LE PETIT SEMINAIRE

615, rue Laflèche
Saint-Boniface, Manitoba
le dimanche 24 avril 1983

En cette journée mondiale de prière pour les vocations, le Petit Séminaire vous invite à une rencontre amicale dans l'après-midi. Nous entendrons un entretien sur les missions et vocations avec présentation de diapositives, par le P. Louis Vielfaure, p.b., missionnaire en Afrique. Il y aura aussi exposition d'artisanat confectionné par nos gars, ainsi qu'un mot sur les objectifs du Séminaire par Mgr Antoine Hacault.

Pour terminer, il y aura le tirage du billet gagnant d'Élan '83, suivi d'un buffet froid.

Vous êtes tous invités, surtout les parents de jeunes qui s'intéressent à connaître le genre de vie communautaire que nous offrons au Séminaire. Nous accompagnons les jeunes gars de 9e à 12e année secondaire, dans la recherche de leur avenir: ceci en vue de les équiper à répondre aux divers services qu'ils peuvent rendre à l'Église, dans la variété des ministères, comme prêtre, missionnaire, laïc engagé dans leur milieu social et paroissial.

Commission diocésaine des vocations

À la Commission nous sommes une quinzaine de membres actifs: prêtres, religieux, religieuses, un couple marié, un membre d'un institut séculier, un jeune. Nous nous rencontrons une fois par mois pour prier ensemble et pour réfléchir sur les moyens à prendre pour aider et coordonner l'animation des vocations dans notre diocèse. Nous nous rendons responsables de la pastorale des vocations dans notre diocèse... spécifiquement des vocations consacrées (prêtres, religieux, etc...).

Le Concile Vatican II nous dit: "Le devoir de faire grandir les vocations concerne toute la communauté chrétienne, qui est tenue de remplir ce devoir avant tout par une vie parfaitement chrétienne." (Optatum Totius 2. début). Nous, de la Commission, avec beaucoup d'humilité et de confiance, nous essayons de sensibiliser les parents et les éducateurs de tous les secteurs de la communauté à la cause des vocations, et à aider et encourager les initiatives et projets de ceux et celles qui font la promotion des vocations dans notre milieu. Nous encourageons une pastorale d'ensemble qui garde dans son sein une place d'honneur et fondamentale à la vocation... (prédication, prière, cathéchèse).

De plus en plus, nous nous proposons d'appeler la communauté chrétienne à la prière. "La pastorale des vocations insiste sur la nécessité, mais aussi sur la qualité de cette prière... Elle est inséparable du devoir de conversion et de témoignage... La prière personnelle ouvre l'âme à la volonté de Dieu". (Congrès International pour les responsables de Vocations Ecclésiastiques 1981).

Le Pape Jean-Paul II, dans son message (Journée Mondiale de prière) nous dit: "Les vocations à servir totalement l'Église sont donc, elles aussi, un don spécial de Dieu. Pour cette raison, c'est à Lui seul que nous le demandons, car Lui seul peut l'accorder. Nous le demandons avec un coeur ouvert sur le monde, en visant le bien de tous les hommes".

Aussi la Commission va continuer à s'intéresser à la famille. Nous voulons nous mettre au service des parents et les "aider dans leur mission éducative d'ensemble et de façon spéciale aussi pour ce qui regarde la vocation des enfants". Nous voulons les "aider à comprendre et à estimer les vocations aux ministères ordonnés et aux autres formes de vie consacrée". Nous voulons les "aider à assister avec délicatesse et prudence les enfants lorsqu'ils sont sur le point de réaliser leur choix de vie, en les accompagnant en même temps par la prière". (Congrès 1981).

Réginald PRESCOTT

LES PÈRES JÉSUITES DE SAINT-BONIFACE
Résidence:
151, avenue de la Cathédrale
Téléphone: 247-9851

"Pour moi, vivre, c'est le Christ"
(Ph 1,21)

UNE PETITE SOEUR DE LA SAINTE FAMILLE

Sa vie est un don de Dieu,
un don de Dieu, un service aux prêtres,
à l'Église, à la communauté chrétienne
dans les diverses parties du monde.

151, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0H6
Tél.: (204)247-9851

LES SOEURS DU SAUVEUR
257, promenade Enfield
Saint-Boniface, Manitoba R2H 1B6
Tél.: (204)233-0835

"Nous ne pouvons pas, quant à nous,
ne pas publier ce que nous avons vu
et entendu" (Ac 4,20)

LES SOEURS DE SAINT-JOSEPH DE SAINT-HYACINTHE

Le Seigneur nous appelle au service des pauvres et des petits.

"Je vous déclare, c'est la vérité: toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à MOI que vous l'avez fait." Matt. 25,40

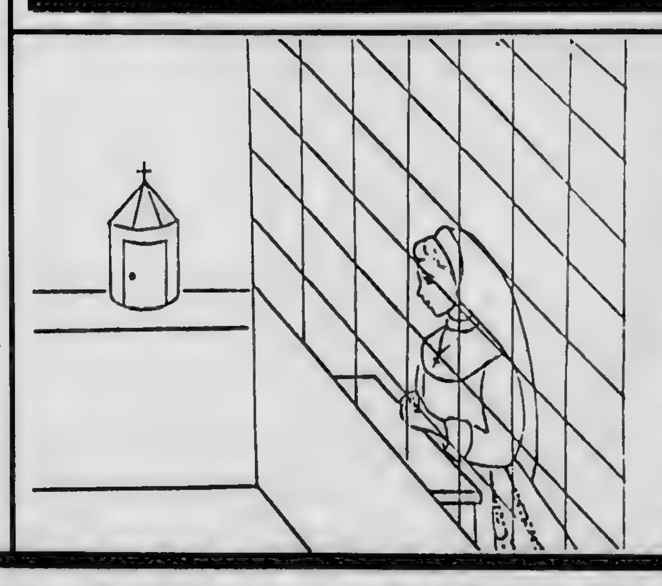
"Je te suivrai, Maître." Luc 9,61

Soeurs de Saint-Joseph
581, rue Langevin
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2W2

FILLES DE LA CROIX

... appelées à suivre Jésus
dans la simplicité de l'Évangile
au service de l'Église
dans ses besoins d'aujourd'hui.

Filles de la Croix
66, Moore
Winnipeg, Manitoba
R2M 2C4



ADORER, REMERCIER, RÉPARER, IMPLORER au nom de la terre entière, voilà toute notre vie. Cette adoration, ce merci, cette réparation, cette prière de demande, nous les faisons passer par Jésus allant jusqu'à verser son Sang pour nous à la gloire de son Père, et par l'Immaculée Vierge Marie, la première Adoratrice du Précieux Sang de son Fils.

Les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang
190, Place Raymond
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1C8

CATIONS

le dimanche 24 avril 1983
AVEC JÉSUS, C'EST TOUT UNE VIE

Une expérience de retraite sur le discernement personnel/spirituel

Pour toi, jeune, qui es en recherche de Dieu, une expérience de retraite sur le discernement personnel/spirituel serait peut-être une réponse à tes aspirations!

D'abord, c'est quoi le discernement personnel et spirituel?

C'est une façon de regarder les événements de la vie et de l'histoire à travers les Saintes Écritures pour y percevoir la présence immanente de Dieu. Cette expérience comprend deux éléments principaux:

- une expérience de Dieu dans la foi et un désir de répondre à sa volonté;
- l'intégration de cette expérience de foi avec les alternatives nouvelles qu'offre la vie.

En d'autres mots, c'est de chercher et de trouver Dieu dans un grand esprit de foi pour mieux identifier, clarifier sa parole et, à la suite, y répondre par des actions immédiates.

Comment atteindre un tel objectif?

C'est à travers une retraite bien vécue, dirigée méthodiquement pour chaque étape: présentation informative, prière et reflexion personnelle sur un point spécifique, partage en petits groupes.

L'expérience demande deux jours complets, débutant habituellement un vendredi soir à 19h00 et se terminant vers 17h30 le dimanche suivant. Une célébration communautaire du sacrement de Réconciliation et une célébration Eucharistique constituent des éléments vitaux de l'expérience.

La retraite dite "Galilée", en vue du discernement sur le sujet vocation, est une forme adaptée de l'expérience du discernement personnel/spirituel et une application spéciale sur la vocation religieuse et sacerdotale. Elle s'adresse surtout aux jeunes dans la vingtaine, soit universitaires ou travailleurs. Une retraite du genre se tiendra au 601, rue Aulneau, Saint-Boniface, les 6, 7 et 8 mai prochain. Pour plus de renseignements, s'adresser à Louisa Courcelles en composant le 783-4538.

Soeurs de la Charité de Montréal « Soeurs Grises »



Avec Jésus-Christ disponibles pour servir le pauvre

S.V.P. contacter:
Sr Aurise Delaurier, sgm; 210, rue Kenny; Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E4 Tél.:237-5398



TOI QUI CHERCHES
Veux-tu servir le Christ,
Veux-tu vivre à plein,
Veux-tu donner davantage,
Veux-tu aimer plus encore,
Veux-tu être libre pour servir
tes frères et soeurs,
comme Adoratrice,
comme Missionnaire,
à la suite de Marie et de François?

FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE
311, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G8
Tél.: (204)233-2863

Saint-Laurent, Manitoba
R0C 2S0
Tél.: (204)646-2353

UNE MISSION POUR LA VIE...

Les Missionnaires oblats de Marie immaculée ont toujours dirigé leurs énergies envers les secteurs et les personnes les plus délaissés. Bienque l'apostolat envers les personnes du Grand Nord du Canada demeure encore un engagement majeur, notre croissance en milieu de population à forte densité est une réponse active aux défis des années 80.

Peut-être seriez-vous intéressés de partager ces défis d'aujourd'hui. Renseignez-vous davantage à:

Les Missionnaires oblats de Marie immaculée
516, avenue McMillan
Winnipeg, Manitoba R3L 0N5
Tél.: 453-5368





Les petites Missionnaires de Saint-Joseph

Communauté religieuse

- *Fondée en 1925 à Otterburne, Manitoba*
- *Oeuvre au Manitoba, en Alberta, au Québec*
- *Propage le culte de Saint Joseph, chef de la Sainte Famille*
- *Est présente aux familles, aux démunis et aux oeuvres de pastorale*

147, rue Masson
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H3
Tél.: (204)233-0926



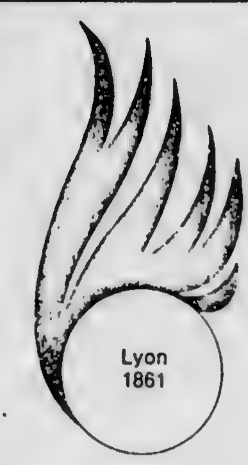
LES MISSIONNAIRES OBLATES

du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée

sont appelées à s'offrir en oblation avec le Christ dans leur mission d'éducatrice surtout parmi les pauvres, pour aider à rétablir l'unité et l'harmonie de la personne et de la société, à les rendre plus saines et libres, plus aimantes et obéissantes à Dieu.

"Avec Marie, mère de Jésus." Actes 1,14

601, rue Aulneau
Saint-Boniface, Manitoba R2H 2V5
Tél.: (204)233-7257



NOTRE DAME DES MISSIONS

La Prière
Le Partage
La Mission

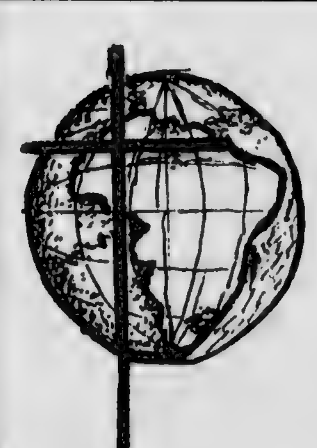
Soeur Cécile Granger
rés.: 233-7288; bur.: 247-9851



Nous sommes une communauté de religieuses consacrées aux Saints Noms de Jésus et de Marie.

Animées par une charité active, nous collaborons à la mission éducative de l'Église par l'éducation chrétienne, surtout celle de la Foi, particulièrement auprès des pauvres et des défavorisés.

Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
782, avenue Dorchester
Winnipeg, Manitoba
R3M 0R6



PÈRES BLANCS

Missionnaires d'Afrique

- Prêtres et Frères, au service des peuples d'Afrique.
- Appelés pour aller dire Jésus-Christ par toute leur vie.

228, avenue Hamel
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tél.: 247-4098

Saint-Malo

Certificats de mérite et dîner à venir

Chez les Chevaliers de Colomb du conseil Iberville, des certificats de mérite ont été présentés.

Les récipiendaires sont: Jean et Thérèse Trudel, Raynald et Gracia Bertrand ainsi qu'Henri et Yvonne Colombe pour reconnaître les services rendus dans l'organisation de l'équipe de hockey et de balle pour l'année 82-83.

Les présentations ont été faites pour le grand-chevalier, Julien Hébert, lors de la soirée sociale du 17 avril au club Noret.

Le conseil Iberville a reconnu les services rendus à la communauté par Raynald Bertrand comme président du comité de commissionaire de la salle Iberville.

Le gagnant du tirage de 150$ du club des 200 des Chevaliers de Colomb est Alfred Clavelle.

Les gagnants du tirage de 1000$ du club des 200 du Chalet Malouin sont Julien Hébert et Gilbert Bourgeois.

Par ailleurs, à l'occasion de la fête des mères le dimanche 8 mai, les Chevaliers de Colomb organisent un dîner de famille au club Noret à 12h00. Réservez vos billets auprès de Robert Lambert au 347-5246.

Carmen LA ROCHE

Que feront les Katimavik?

Oui, c'est fait, nous sommes enfin arrivés, nous du groupe Katimavik, à notre 3e et dernière rotation, celle où les anglophones de notre groupe pourront enfin apprendre leur langue seconde.

Nous avons eu du mal à quitter la Colombie Canadienne puisque nous avons laissé derrière nous une température dépassant les 20ºC et nous nous retrouvons ici à Saint-Malo avec le froid.

Nous vivons sur une petite ferme à environ six milles du village, un aspect nouveau puisque nous vivons dans une maison bien à nous. Durant la 1ère rotation, nous avons vécu dans un hôpital psychiatrique et durant la 2e dans une roulotte mobile.

Nous travaillons d'une période s'étalant sur un peu plus de deux mois. Les projets de travail sont: aider les enfants de la Garderie, le personnel du centre Naturas, travailler à la construction de différents projets à l'aréna du village, aider les jeunes à la bibliothèque de l'école et, enfin, partager le travail avec les gens de l'atelier Rivière Rouge.

Tout ça nous sera facilité, grâce à notre agent de groupe Guy Gosselin qui est luimême natif de Saint-Malo. Nous nous préparons à vous faire du bon travail et de nous donner comme par le passé, soit énormément.

J'en profite pour demander à vous tous, qui êtes intéressés à héberger des participants de Katimavik pour travailler avec vous sur la ferme ou à tout autre projet intéressant que vous auriez à proposer à une main-d'oeuvre bénévole du 1er au 21 mai, de téléphoner Guy Gosselin au 347-5662.

Paul THÉORET

Calendrier

Le 22 avril - Tournoi de cribbage organisé par le hockey mineur au club Noret à 19h30.

Le 28 avril - Cours en relation humaine, méthode Sylva Bergeron au club Noret à 19h30.

Le 8 mai - Dîner de famille organisé par les Chevaliers de Colomb au club Noret à 12h00.

Le 10 mai - Assemblée annuelle du comité de parents à l'école de Saint-Malo.

Du côté du tapis rouge...

Déjà beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis que les tuques ont fait place aux casquettes et que les adeptes du hockey mineur s'assemblaient au club Noret pour un souper-famille et pour la distribution des prix.

Un coup d'oeil rapide vers les étagères à tapis rouge nous suffit pour remarquer que, cette année, il y avait beaucoup moins de ferraille brillante, redonnant ainsi à chaque trophée une valeur d'autant plus spéciale.

Michel Gosselin, président du hockey mineur et maître des cérémonies pour l'occasion, les remit comme suit: Chez les Juvénilles: joueur le plus apprécié, Gerry Borden; le plus amélioré, François Gosselin. Chez les Midgets, il s'agit respectivement de Marc Audet et de Louis courcelles. Chez les Bantams: Landis Loepky et Robert Paquette. Chez les Toms-Pouces: Robert Lafournaise et Steven Bellemare.

Aux 42 petits Atoms, on remit un carnet "Mon journal personnel en carrière de hockey", qu'ils s'empressèrent de faire autographier par Richmond Gosselin. Et ce furent les photos!... Reste à voir ce qu'apportera l'an 2000!

Certes, toutes les stratégies imaginées pour faire gagner les Warriors ont échoué cette année, mais je tiens à vous prévenir! Car, dans un futur pas très éloigné, nous jouirons, espérons-le, d'une glace artificielle, nous fournissant alors les mêmes atouts que les As.

Paulette GOSSELIN

Saint-Joseph

Un défilé de mode le 1er mai

Un défilé de mode, du groupe de dames qui ont suivi le cours de couture pendant l'hiver, vous sera présenté bientôt!

En effet, c'est un redez-vous pour le dimanche 1er mai à 14h00 à la salle Saint-Martin de Saint-Joseph; un défilé de mode pour clôturer le cours de couture donné par l'entremise du Comité culturel de Saint-Joseph vous sera présenté.

Il y aura aussi un coin spécial dédié aux talents de chez nous, qui exhibera tous les travaux qu'on voudra bien nous soumettre le samedi 30 avril à 9h00 à la salle de Saint-Joseph. Pour plus de détails, consultez la pancarte à la coopérative paroissiale.

La chorale invitée, "Les Highlights", dirigée par Sr Patricia Doyle, sera un des points d'attraction de la fête.

Une façon bien spéciale d'encourager les nôtres c'est de s'intéresser et de féliciter, à l'occasion, ceux qui font l'effort de développer leurs talents!

Marie SARRASIN

Six communiants

La première communion de six de nos jeunes avait lieu le Jeudi Saint, à la cérémonie du soir. Nos premiers communiants étaient: Rachel Bérard, Raymond Bissonnette, Nicole Perron, Stéphane et Silvain Rémillard et Lucette Sarrasin.

LE CINÉMA DE CLAUDE CHABROL

LA FEMME INFIDÈLE (1968)



Scénario: Claude Chabrol

Interprètes: Stéphane Audran, Michel Bouquet, Maurice Ronet . . .

Un film atmosphérique, le drame d'une femme qui regagne le respect de son mari, lorsque ce dernier assassine son amant. Stéphane Audran et Michel Bouquet sont superbes.

98 min. **Le 25 avril**

20h00 *Entrée libre*

Cinéma Main, 245, rue Main (stationnement derrière l'édifice)





Office national du film du Canada

Saint-Norbert

Douze enfants ont fait leur première communion

Au-delà de 300 personnes réunies en l'église de Saint-Norbert étaient témoins d'une célébration liturgique très spéciale le dimanche 10 avril.

Présidée par l'abbé Bernard Bélanger, cette fête était organisé à l'occasion de la première communion des élèves de la deuxième année de l'école Noël-Ritchot.

Les douze jeunes communiants, rayonnants de joie et tous revêtus de soutanes blanches, marchaient en procession tenant en main chacun une chandelle allumée. Suivaient le célébrant et les animateurs, tous membres du conseil étudiant de l'école Noël-Ritchot. Durant la procession la foule se joignait à la chorale pour chanter "Viens à la fête", et ensuite l'abbé Bernard invita tous à célébrer ensemble "Les merveilles du Seigneur".

Dans son homélie l'abbé a saisi l'occasion pour en faire une véritable leçon de catéchisme en s'adressant aux jeunes. Il fit remarquer que les communiants étaient justement au nombre de douze et tous eux aussi appelés à devenir apôtres de Jésus Christ. Il souligna l'importance de la communion.

La chorale de Saint-Norbert, sous la direction de Claudette McDonald, accompagnée à l'orgue par Agnès Dubois, a rehaussé la cérémonie par des chants. Cependant, dans le cadre d'une fête pour les enfants, ce sont deux élèves de Noël-Ritchot, Marie-Claude McDonald et Natalie Marcoux, qui ont exécuté le chant de communion "Le coeur du Bon Dieu".

Les douze enfants étaient les suivants: Alain Cénérini, Daniel Chénier, Roger Constant, Lisa Lafond, Chantal Fréchette, Micheline Girouard, Michèle Joyal, Sara Yost, Rachel Laurendeau, Donald Meilleur, Christine Nolette, Mélanie Turcot.

Eugénie FERRÉ



Rachel Laurendeau, Lisa Lafond, Sara Yost, Daniel Chénier, Alain Cenerini, Donald Meilleur, Roger Constant, Mélanie Turcot, Michèle Joyal, Christine Nolette, Micheline Girouard, Chantal Fréchette. Catéchètes: Micheline Lessard, Bernard Bélanger, Monique Constant et Michelle Chenier.

Assemblée du comité culturel le 25

Le comité culturel de Saint-Norbert tiendra sa réunion annuelle en la salle Perpétuel-Secours, le lundi 25 avril à 20h00. Il y aura les rapports de la présidente, des activités, et financier. L'invité d'honneur sera la présidente du groupe Héritage Saint-Norbert, Jeanne Perrault, qui parlera des activités de ce groupe communautaire, ainsi que de leurs projets pour l'avenir.

Sacré-Coeur

Une réunion importante le 27 avril

Le sondage de la SFM au sujet de l'avenir de la paroisse est terminé. Mercredi, le 27 avril à 19h30 au Sacré-Coeur, il y aura une réunion d'informations où il s'agira de plan d'actions, d'orientation et de regroupement. Vos suggestions et commentaires seront très appréciés. Nous comptons sur la participation de tous, car c'est l'avenir de votre paroisse qui est en jeu...

Par ailleurs, les élections au Conseil paroissial auront lieu aux messes de samedi et dimanche prochain (23 et 24 avril). Jusqu'à présent, trois personnes ont accepté de poser leur candidature pour combler un des quatre postes vacants. Il s'agit de Cécile Piché, Odette Jobin et Jean Carignan.

Enfin, côté sports, le club de baseball pour dames a besoin de nouveaux membres. Pour faire partie de l'équipe, téléphonez à Cécile Piché au 774-6110 d'ici deux semaines, car la saison de baseball commencera début mai.

Odette JOBIN

Saint-François-Xavier

Délia Bernardin a été bien fêtée

C'était fête spéciale le dimanche 20 mars chez Délia Bernardin. En honneur de son 80e anniversaire de naissance, ses enfants ont organisé un thé, dont l'assistance composée de ses enfants et ses petits-enfants dépassait soixante-quinze personnes.

C'est dans un atmosphère de vie chrétienne et familiale que Délia, fille de Charles Gervais et Marie Lajoie, cultivateurs, a vécu sa jeunesse à Saint-Eustache.

En 1922, Délia Gervais a épousé Edouard Bernardin. Ils ont joui de cinquante-trois ans de vie conjugale, quarante-cinq à Elie, et, par la suite, à Saint-François-Xavier. Leur postérité comprend douze enfants: Julien, Irène, Omer, Gérard, Alphonse, Solange, Lionel, Yvette, Eugène, Céline, Rolande et Marie-Anne.

Mme Bernardin reflète la joie. Au sein de sa famille, elle a su transmettre ses talents pour l'artisanat, toujours apprécié par sa famille, à ses enfants. Sa foi et son courage ont guidé sa vie.

Josée BERNARD



Les gagnants du concour de poèmes français, niveau "core-french" enseigné à l'École Saint-François-Xavier sont: premier groupe, première et deuxième années: Cheri Kellar, Chris Wood et Kevin McClellan; deuxième groupe, troisième et quatrième années: Angelika Stoutamyer, Jonathan Buffie et Neil Fast; troisième groupe, cinquième et sixième années: Suzanne McClellan, Tracy O'Kane et Tani Cyr.

100 personnes au déjeuner des "Mémoires d'or"

Environ cent personnes sont venues à un déjeuner aux crêpes organisé par le club "Mémoires d'or" le dimanche 27 mars.

Le profit de 122$ permettra aux vingt-deux membres du club de planifier et réaliser des sorties telles que leur visite-échange avec le club d'âge d'or de Sainte-Rose-du-Lac et Laurier l'automne dernier; un après-midi chez les "Jeunes de coeur" de Saint-Eustache; la participation aux activités de la FAFM et du local "Central Plains" à Portage-la-Prairie.

L'exécutif élu à l'assemblée annuelle du club le 16 mars est composé de Pierre Allard (président), Ann Futros (vice-présidente), Toni Allard, Laurent Allard et Ovide McCaughan (conseillers).

Saint-Jean-Baptiste

Des options qui ont été bien reçues

La famille, le couple, les enfants, l'amour, la prière, le rôle de l'homme et de la femme; tous des sujets discutés à Letellier devant plus de 125 frères chevaliers et compagnes du Conseil Montcalm lors du déjeuner-communion du 17 avril.

Guy Delionnet, diacre de Saint-Boniface, nous parlait d'abord des problèmes de la famille urbaine (moins apparents chez les ruraux): isolement, du chacun pour soi, rien à faire pour les enfants, etc. Pourquoi ne pas regarder les innombrables passages de la Bible sur le mariage, sur les relations et les besoins mutuels de l'homme et de la femme, sur l'importance de la famille comme cellule de la société?

Puis Guy donnait la parole à son épouse Hélène, qui comparait le rôle de la femme moderne de notre temps à ceux des femmes modernes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Pour Hélène, la femme mariée doit donner priorité à la famille et aux enfants, et savoir limiter ses activités extérieures à la cellule familiale, à moins qu'elle ne soit absolument obligée de travailler.

Il nous est impossible de bien résumer les propos de Guy et Hélène, mais à en juger par les deux ovations accordées à nos conférenciers dimanche dernier, il est sûr que leurs opinions ont été très bien reçues chez nous. Leur message vaut la peine d'être répété, car c'est un témoignage plutôt rare de nos jours.

Florent BEAUDETTE



La LIBERTÉ a le plaisir d'annoncer que Rachelle Lafond vient de se joindre à l'équipe du journal à titre de typographe et correctrice d'épreuves. Rachelle remplace à son poste Christiane Dubé qui demeurera au service du journal à temps partiel. Bon succès à toutes deux!

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Winnipeg 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba

Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE
INC
AUTOPAC

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5



233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

VOUS POUVEZ RÉUSSIR. Commencer une carrière profitable avec Avon. Nous avons besoins des représentants pour Saint-Malo et Saint-Pierre-Jolys. Pour plus d'informations, contactez Doris au 424-5412.
-918-

MAISON à vendre: pas d'agent, Saint-Malo, garage, 3 chambres à coucher, sous-sol en ciment, lot 180' x 280'. Prix: $22,000.00. Tél.: 347-5720.
-919-

À VENDRE: chalet à la Plage Albert, préparé pour l'hiver, 3 chambres à coucher, "A frame", 1086 pieds carrés, chambre de bains 3 pièces, poêle de bois Franklin, aussi avec chauffage électrique, tapis mur à mur. Faut voir ça! Demande $41,900.00. Appelez le soir au 257-0714.
-920-

SUITE à louer: de mai à septembre à Saint-Boniface, 2 chambres fournies. Tél.: 233-1782.
-921-

À LOUER: appartement, deux chambres à coucher, Saint-Boniface, $307, pour le 1er mai. Tél.:- 237-9598.
-922-

À VENDRE: à Sainte-Agathe, maison de huit ans, 3 chambres à coucher, 1½ bains, Dim.: 1344 pieds carrés, grand salon avec plafond cathédrale, salle à manger, cuisine avec beaucoup d'armoires, poêle, fourneau et laveuse "built-in". Grand lot 83' x 160'. Garage pour 3 autos, atelier et entrepôt. Vente privé, prix $64,900. Tél.: 882-2201.
-914-

URGENT: cherche place de stationnement pour une petite auto avec prise de courant, le plus près possible de l'hôpital de Saint-Boniface, lundi au vendredi, 8h30 à 16h30. Tél.: 257-0889.
-923-

GRANDE VENTE de garage, le 23 et 24 avril, 10h00 à 16h00, 514, rue Ritchot, Saint-Boniface.
-924-

L-665 RECHERCHE trieurs de courrier pour courrier préaffranchi, avec National Advertiser. Travaillez chez vous, pas d'expérience requise. Pour demande d'emploi, écrivez à: S.A.E., SPW, C.P. 1855-T, Westlock, Alberta, T0G 2L0.
-926-

ON DEMANDE: deux vendeurs bilingues pour un nouveau bureau, entraînement fourni, salaire. Venez nous voir ou téléphonez le gérant au 885-7865, Crown Life Insurance Co., Courts of St. James Mall, 2727, avenue Portage, Winnipeg.
-941-

À LA RECHERCHE d'une troisième personne, homme ou femme, pour partager immeuble. Chambre privée; Parc Windsor; $115.00 par mois. Tél.: 237-8564.
942-

VENTE de garage, 132 Hill, avril 29, 18h00 à 20h00; le 30 avril, 10h00 à 16h00; 1er mai, 13h00 à 16h00; bicyclette, rideaux, étagère, couvre-pieds, beaucoup d'autres objets variés.
-927-

LAVE-AUTOS au Shell, boulevard Provencher, les 14 et 15 mai, de 10h00 à 16h00; coût: $2.00.
-928-

VENTEaux enchères, samedi le 23 avril, à 11h00, effets de bureaux, 27, rue Watt; au-delà de 200 articles.
-929-

À PARTAGER: maison de deux chambres à coucher dans Saint-Boniface (375$: 2). Libre le 1er mai. Tél.: 233-0632.
-930-

À LOUER: 2 chambres à coucher, sur la rue Ritchot, 225$ par mois. Téléphone: 233-7667. Disponible le 1er mai.
-931-

À VENDRE: système anti-vol, périphérique sans fil - pour maison - à moitié prix. Tél.: 233-9191 entre 9h30 et 13h00.
-932-

À LOUER: Saint-Boniface, suites complètement renovées. Poêle et réfrigérateur neufs, tapis mur à mur, 1 chambre à coucher, $310.00; 2 chambres à coucher, $360.00. Tél.: 257-7808 ou 247-6771.
-911-

À VENDRE: village de Lorette, 2 lots séparés près de la rivière Seine. Garage et maison, 2 chambres à coucher. Pas d'agents. Tél.: 878-2653.
-933-

MAISON À VENDRE: bungalow de 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, garage, près des écoles, des autobus et des magasins. Tél.: 233-4781. Vente privée, pas d'agents.
-934-

À VENDRE: Saint-Boniface, bungalow, 2 chambres à coucher, sous-sol complètement fini, 2 salles de bain complètes, grand lot, excellent condition, garage double, 3e chambre au sous-sol. Tél.: 233-6611, S.V.P. pas d'agents.
-935-

À LOUER: Saint-Boniface, appartement, 2 chambres, poêle, réfrégirateur, laveuse à vaisselle, "a/c", stationnement, système de séc., draperies, tapis, lav./séch. payante, tous inclus dans le loyer. Non inclus: électricité et chauffage. $425.00. Tél.: 284-7784 ou 489-3461.
-936-

À LOUER: Saint-Boniface, garçonnières, poêle, réfrigérateur, stationnement, draperies, tapis; tous inclus dans loyer. Non inclus: électricité et chauffage. Tél.: 284-7784 ou 489-3461.
-937-

VENTE PRIVÉE: Norwood, belle maison toute renouvellée par peintre-décorateur, 1½ étage, 4 chambres à coucher, nouveau tapis, rideaux, réfrigérateur, poêle et laveuse à vaisselle inclus; bar avec réfrigérateur et poêle à bois au sous-sol; nouvelle fournaise, deux chambres de bain, garage double, chauffé; grand lot 50 x 138.5. Aucun rétablissement nécessaire. $59,000.00. Tél.: 233-6620. Pas d'agents S.V.P.!
-938-

À VENDRE: Plage Albert, Traverse Bay, face au lac, 3 chambres à coucher, luxueux, chalet tout en cèdre, très moderne et préparé pour l'hiver, très bien bâti et fini; $62,500.00. Propriétaire et courtier; 669-4023 ou 339-8595.
-901-

À VENDRE: roulotte de camping, 24', sur lot loué, électricité, nouveaux lits, réfrigérateur, divan, garage 10' x 12', avec maisonnette de jeux pour enfants, entrepôt 8'x 10'. Tél.: 233-5657.
-939-

À VENDRE: banc à scie de 10", un autre de 8", marque Rockwell; banc à scie de 10" rotative; chasse-neige de "5 forces", marque Canadian; "go-cart" fabrication d'usine américaine, 55 milles à l'heure, laveuse automatique pour auto, 500 "IPI", marque John Deere. Tél.: 233-5657.
-940-

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie,
à l'angle de la rue Meadowood,
côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Les filles ont bien fait au ballon-panier

L'équipe de ballon-panier des filles du pré-secondaire a fait bonne figure dans la série divisionnaire, en finissant d'abord en 3e place.

En semi-finale, elles ont rencontré la première équipe, Sainte-Anne-des-Chênes, et dans une partie très chaude ont réussi à compter, à 22 secondes avant la fin, quatre points pour gagner 32 à 31.

En finale, elles ont rencontré Saint-Norbert, et, après beaucoup d'efforts, n'ont pu remporter la victoire; perdant 28 à 25, ce qui les empêcha de se rendre au provincial.

Mais tout de même, elles sont très encouragées et s'en promettent pour l'an prochain.



L'équipe de ballon-panier a des raisons d'être de bonne humeur.

Sept nouvelles guides reçues

Au courant d'une célébration eucharistique préparée pour l'occasion, mercredi le 13 avril, sept filles ont été reçues guides.

Après une homélie appropriée et bien à point, l'abbé Bonin bénit les insignes des guides, et Carole Beaudry, Commissaire, les remettait en leur faisant répéter la promesse des guides.

La célébration terminée, les parents, amis et jeunes filles se rendirent à la salle paroissiale pour un goûter et un feu de camp avec chants et jeux dirigés par les guides aînées et la cheftaine, Diane Samardjia.

Les filles qui furent reçues sont: Monique Sabourin, Dawne Hooper, Danielle Kirouac, Lynne Kirouac, Deanna Quass, Monique Doyle, Corinne Del Rio.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX

Calendrier

Le 24 avril - Film "Shaping the Will without Breaking the Spirit", le 2e de la série de 7 à 19h30 à la salle polyvalente.

Le 3 mai - Présentation de la pièce de la 7e et 8e année française "Une maison à vendre" à 20h00 salle polyvalente.



Les sept nouvelles guides.



Les jeunes comédiens en répétition

Les jeunes ont "Une maison à vendre"

Les élèves de la 7e et 8e année française présenteront une pièce de théâtre au Festival Théâtre-Jeunesse intitulée "Maison à vendre". Ce concours aura lieu au Centre culturel à Saint-Boniface les 5 et 6 mai.

Cependant, avant la présentation officielle devant les juges, ils aimeraient démontrer leurs talents artistiques en vous invitant à la présentation de cette comédie, mardi le 3 mai à 20h00 dans la salle polyvalente de l'École de Saint-Aldolphe (entrée 1$).

Il s'agit d'une comédie qui circule autour d'une couple nouvellement marié. Ceux-ci se chicanent et finissent par se lancer des assiettes à la tête. Suite à cette chicane, ils mettent leur maison à vendre car ils ont décidé de divorcer. Tous les deux voudraient oublier et jeter un voile sur le passé, mais personne ne veut faire le premier pas! Qui viendra sauver ce mariage? Est-ce la servante? la belle-mère? M. le Curé? ou le simple pardon?

Question scolaire en Ontario

C'est la victoire du solitaire francophone

En Ontario, un francophone suffira pour faire transpirer les conseillers scolaires. Ils exhalent déjà...

Le premier ministre William Grenville Davis aura surpris donc tout le monde, le 23 mars, en reconnaissant le droit individuel à l'enseignement en français de tous les francophones de sa province.

"Là où le nombre le justifie", cette fameuse formule, qui a pris plus d'une fois l'allure d'une sentence, redoutée par plus d'un francophone, n'aura bientôt plus force de loi. Si bien sûr la proposition, le projet d'intention de Bill Davis est adoptée à Queen's Park. De toute évidence, il semble qu'elle le sera. En prévision des élections scolaires de 1985.

Actuellement, c'est le là-où-le-nombre-le-justifie-where-numbers-warrant qui mène en Ontario. C'est-à-dire que 25 élèves francophones de l'élémentaire ou 20 étudiants du secondaire doivent se trouver dans une même région pour avoir droit à un enseignement dans leur langue dans les écoles publiques.

Il y a plus de 180 conseils d'éducation en Ontario. Ils devront tous offrir un enseignement en français, à chaque élève qui en fera la demande. C'est la victoire du solitaire francophone qui pourra peut-être dire "Je les aurai tous parce que je suis seul."

Parce que même esseulé dans un coin anglophone, le francophone hyperminoritaire pourra revendiquer ses droits, la tête haute, mais quand même prêt à voyager, prêt à se rendre dans une contrée qui lui revient, un district où l'on dispense des cours dans sa langue. Son "exil" sera fait aux frais du conseil en faute et indirectement, aux frais des contribuables.

C'est surtout cet aspect qui fait trembler des anglophones... et des francophones, ne la cachons pas! La ministre de l'éducation, le docteur Bette Stephenson, s'empresse de calmer les esprits. Elle dit que la reconnaissance du droit individuel à l'enseignement dans la langue maternelle ne touchera qu'un millier d'élèves et d'étudiants. Selon elle, le chambardement passera presque inaperçu, financièrement parlant-financially-speaking: "Ça ne coûtera qu'un million de dollars!"

La représentation garantie

Le droit individuel à l'enseignement dans sa langue, ce n'est pas tout. Il y a le "système de représentation proportionnelle et garantie des francophones, au sein des conseil scolaires." En clair: **Pour chaque 500 étudiants du groupe linguistique minoritaire (résidents et non-résidents), ou si ce groupe représente au moins 10 pour cent des effectifs, les conseils devront créer une section de langue minoritaire.** C'est-à-dire, quatre conseillers de plus.

Tout le monde dit que c'est une bonne formule, ou presque. L'Association des enseignants franco-ontariens s'en contente pour l'instant mais elle veut la cerise du sundae. Elle milite depuis longtemps afin d'obtenir la gestion scolaire absolue, la création de conseils scolaires homogènes de langue française. La représentation garantie n'en serait qu'un ersatz.

Le président sortant de l'AEFO, Serge Plouffe, est presque heureux. "Ces dispositions aideront à régler des conflits qui perdurent et amélioreront l'ensemble des services éducationnels en français en Ontario. Cependant, l'AEFO entend poursuivre ses démarches pour l'obtention de conseils scolaires homogènes de langue française." Le nouveau président, Guy Matte, dit la même chose.

Le président de l'Association canadienne des conseillers scolaires, Ernest Checkeris, estime que le droit individuel à l'enseignement dans la langue maternelle est du domaine des choses possibles. "À condition que le gouvernement ontarien accorde des fonds additionnels."

M. Checkeris émet toutefois certaines réserves, en ce qui a trait à la représentation garantie. "Les anglophones et les francophones, siégeant au même conseil, devront agir avec tact et circonspection, sans quoi des conflits d'ordre politique et linguistique surviendront." D'autant plus que les conseillers francophones - élus par les contribuables francophones grâce à un nouveau mode de recensement - auront le mandat de veiller aux dépenses, aux matières enseignées et à l'embauchage des enseignants dans les sections francophones.

Bref, les conseillers francophones s'emploieront à se faire réélire. Motivation honorable, soit, mais dangereuse. Parce que les conseillers anglophones voudront, eux aussi, bien paraître aux yeux des contribuables. Donc ce sera forcément la politique de l'édredon qui sera le maître des relations entre anglophones et francophones: chacun voudra le tirer de son côté. Les nuits n'auront pas de ciel pour le groupe linguistique qui perdra.

Bill Davis a-t-il tenu compte de cette réalité? Lui seul le sait, et peut-être sa ministre de l'éducation, Bette Stephenson.

Marc LABELLE

L'auteur est journaliste à Radio-Canada, en poste à Sudbury.

Des exemples de la proportionnelle

En vertu du nouveau système, mis au point par le ministère ontarien de l'éducation, le nombre de conseillers scolaires augmentera là où les étudiants francophones représentent 10 pour cent des effectifs, ou encore s'ils sont au moins 500.

À Toronto, il y a 26 conseillers pour 73,000 élèves anglophones et 500 élèves francophones, soit moins d'un pour cent des effectifs. Le Conseil d'éducation de Toronto dessert 500 élèves francophones, le minimum qui impose des changements. Quatre nouveaux postes de conseillers francophones devront donc être créés.

À Sudbury, le Conseil d'éducation compte présentement 20 membres élus. Ses effectifs: 18,700 élèves anglophones, 3,350 francophones. Parce que 15 pour cent des inscrits sont francophones, six nouveaux conseillers francophones seront élus.

Dans Prescott-Russell, un district de l'est ontarien, les francophones sont majoritaires. Trente-six pour cent seulement des 5,860 élèves sont anglophones. Les contribuables de langue anglaise auront droit à huit nouveaux conseillers anglophones. À Hearst également, une petite communauté du nord de l'Ontario, où les anglophones sont en minorité.

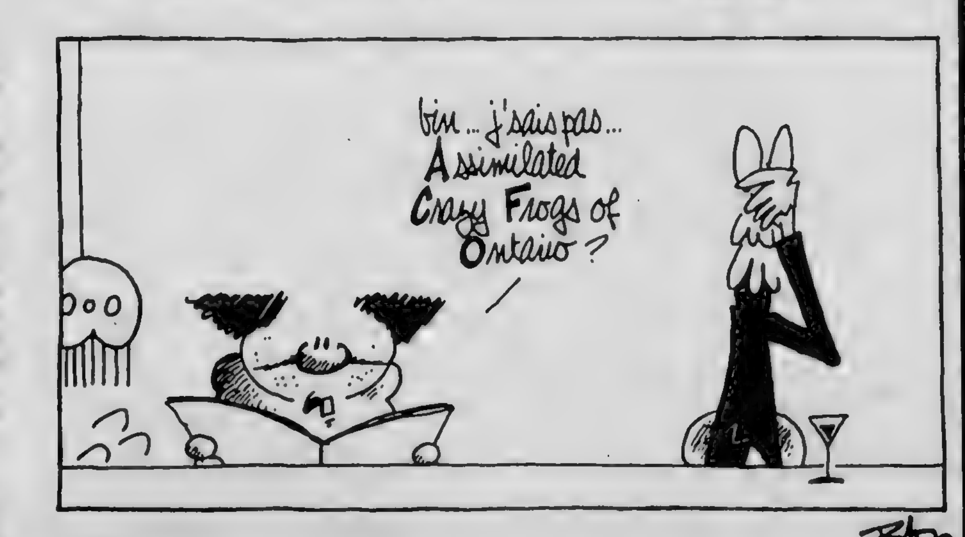
• S'assimiler, c'est la clé du succès pour les francophones hors Québec

par Patricia Poirier

TORONTO — Les francophones hors Québec qui veulent réussir sur le plan économique doivent s'assimiler.

«L'assimilation c'est une règle du jeu pour les francophones hors Québec... à moins d'un revirement politique, que je n'anticipe pas», a expliqué hier Mme Marie-Josée Drouin, lors d'une conférence portant sur le rôle du francophone au sein de l'économie canadienne et les perspectives d'emploi pour les jeunes.





Avec les changements proposés, l'ACFO peut reprendre son élan.

Il y a aussi la voie judiciaire

"La représentation proportionnelle n'est qu'une demi-mesure." Les Franco-Ontariens revendiquent la création de conseils scolaires homogènes de langue française, ils veulent gérer leurs écoles, tout seuls, comme des grandes personnes.

Un premier pas dans ce sens est déjà à moitié fait. La question des droits scolaires des 500,000 Franco-Ontariens sera portée devant les tribunaux, peut-être dans quelques semaines. C'est probablement la Cour suprême de l'Ontario qui sera saisie de la question, laquelle aboutira vraisemblablement en Cour suprême du Canada.

Les tribunaux devront décider si la Charte canadienne des droits accorde aux minorités linguistiques du pays le droit de gérer leurs institutions scolaires, de façon autonome. Les corequérants, l'Association canadienne-française de l'Ontario entre autres (la SFM des Franco-Ontariens), invoquent l'Article 23 de la Charte des droits. Elle dit à peu près ceci: Les citoyens, en situation minoritaire, qui ont fait des études dans une langue, peuvent exiger que leurs enfants s'instruisent dans cette même langue.

Le bouc-émissaire

Si les francophones obtiennent gain de cause, le premier ministre de l'Ontario aura le beau rôle. Celui de Ponce Pilate. Il dira aux électeurs et à ses ministres récalcitrants: "Ce n'est pas ma faute, je n'ai voulu donner des conseils scolaires homogènes aux francophones mais les tribunaux ont interprété la constitution de sorte que mon gouvernement n'a pas le choix."

Bill Davis sera lavé de tout blâme et continuera de gouverner... les mains propres.

Le gouvernement ontarien peut-il continuer de nourrir les Franco-Ontariens au compte-gouttes? "Non, de moins en moins", selon le délégué-général de l'ACFO, Gérard Lévesque. "La province a créé un précédent pour les minorités en adoptant la loi 82 sur l'enfance exceptionnelle. Le gouvernement s'est engagé ainsi à desservir ceux qui ont des problèmes d'apprentissage, en l'occurrence une minorité. Les francophones aussi sont minoritaires et le gouvernement doit les aider."

Le délégué-général de l'AFCO dit que la situation au Québec, durant les dernières années, a motivé d'une certaine façon la volte-face ontarienne du 23 mars. "Le gouvernement du Québec est plus ouvert au regroupement de commissions scolaires sur une base linguistique. L'année dernière, René Lévesque offrait cinq commissions aux anglophones de Montréal; en Ontario, on ne nous en donne même pas une."

La générosité du Québec à l'endroit de la minorité anglophone a certainement contribué à grossir l'inertie du gouvernement ontarien. Ce qui est mauvais pour l'image nationale.

Bill Davis est un homme réfléchi, très intelligent: c'est de notoriété publique. Il a vu venir les coups, les critiques. Pour les parer, il a adopté la "politique des petits pas" qui ne fait pas trop de tapage et ne dérange pas trop les "orangistes".

Son prochain bouc émissaire sera probablement les tribunaux.

M.L.

OPINION

Voir page 2.

CKSB vu par Marie Benoist-Martin

"Le progrès se fait à petit feu"

Le dilemme radio-canadien en milieu minoritaire: vouloir plaire à tous, tout en essayant d'attirer la jeunesse d'aujourd'hui. Autrement dit, plus que jamais il se pèse un véritable casse-tête pour la programmation. Qui revient à Marie Benoist-Martin de résoudre.

"C'est un défi terrible" affirme Marie Benoist-Martin, la nouvelle directrice de la programmation à CKSB., "C'est une radio qui doit plaire à tous, c'est la raison pour laquelle il faut faire les Puces. Cela plaît à une grande partie de notre clientèle."

Selon Marie Benoist-Martin, le progrès du seul poste de radio de langue française au Manitoba est lent, mais la formule de programmation choisie répond aux besoins de ses auditeurs.

Il reste qu'un bon mécanisme d'évaluation de la programmation de CKSB n'existe pas. Montréal est toujours aussi loin et son service d'évaluation doit répondre aux besoins des nombreux postes à travers le pays. Toutefois, Marie Benoist-Martin voudrait au moins mettre sur pied un système d'évaluation par téléphone, qui exigerait la prise en note de tout commentaire fait par les auditeurs.

Faire connaître Charlebois

"Le progrès se fait à petit feu" souligne la nouvelle responsable de CKSB. "Cette année, on a essayé de travailler l'élément jeunesse, surtout par l'émission Pulsation."

Pulsation, c'est l'émission qui, par les divers genres de musique contemporaine joués, peut faire concurrence aux postes anglophones populaires à Winnipeg. En plus, on cherche à aborder des sujets qui peuvent intéresser le jeune franco-manitobain, ce qui n'est pas souvent le cas pour les productions québécoises diffusées au Manitoba.

Pulsation, c'est aussi la seule émission à CKSB qui fait jouer de la musique de langue anglaise. "L'anglais est une façon d'amener les jeunes, de les attirer au français" soutient Marie Benoist-Martin. "Ce n'est pas CJOB qui fera connaître Pied de Poule et Robert Charlebois." Bienque Marie Benoist-Martin se dise instinctivement contre l'idée de faire jouer la musique anglaise au poste, elle est sensible à cette approche appuyée par le Conseil jeunesse provincial. "Je n'ai pas seize ans, je ne connais pas les besoins des jeunes, je me fie à ce qu'on me dit."

Pour ce qui est d'une augmentation de la programmation jeunesse, Marie Benoist-Martin ne sait pas comment la nouvelle restructuration, annoncée récemment par le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, affectera la programmation locale. Toutefois, elle n'exclut pas l'idée d'une émission diffusée à midi qui offrirait un contenu pour les jeunes.

Si CKSB désire une meilleure participation jeunesse, cela ne consiste pas seulement en une augmentation du nombre d'auditeurs, mais aussi en embauchant des gens qui connaissent bien le milieu. Par exemple: Christian La Roche à Pulsation l'automne passé.

Il faut laisser évoluer

Toutefois, employer des gens du Manitoba n'est pas toujours une tâche facile. "Ils manquent de formation de base. Les jeunes ne parlent pas souvent convenablement le français." Selon Marie Benoist-Martin, seulement pour la personne qui possède une bonne connaissance de la langue l'apprentissage des techniques de la radio peut se faire sans trop de difficultés.

Par ailleurs, la nouvelle directrice de la programmation ne préconise pas de changement radical aux autres émissions de CKSB. "Je pense qu'il faut laisser évoluer les émissions et si une émission est bonne, les gens iront la chercher."

D'après elle, il ne faut pas changer complètement une émission, mais plutôt les aspects de cette émission qui n'arrivent pas à intéresser les auditeurs. Et pour le moment, elle ne se voit pas en mesure de parler de possibles changements. "J'ai des idées pour cet automne, mais je ne veux pas arriver en dictateur. Avant, je veux en discuter avec les réalisateurs."



Marie Benoist-Martin

Évidemment, il est difficile de parler de la programmation de l'an prochain. Car on ne connaît pas de façon concrète les changements de structures envisagés par les dirigeants de Radio-Canada.

Marie Benoist-Martin souligne qu'on a annoncé une restructuration, mais que personne ne sait ce qui changera. "Beaucoup peut dépendre des nouvelles structures. On ne sait même pas si on pourra continuer à partager les ressources avec la télévision de Radio-Canada, ce qui peut beaucoup influencer notre programmation."

Roland STRINGER

Pendant 25 ans, Marie Benoist-Martin, native de Saint-Boniface, a travaillé comme annonceur, recherchiste et réalisatrice à CBWFT et comme annonceur, nouvelliste, technicienne et réalisatrice à CKSB. Depuis le 1er avril, elle occupe le poste de directrice des programmes de CKSB.

REPÈRES

Bernard Turenne directeur de CBWFT

Bernard Turenne vient d'être nommé au poste de directeur des programmes de la télévision française au Manitoba. Il est actuellement le vice-président du Centre culturel franco-manitobain et a aussi participé à l'organisation du Festival du Voyageur. Depuis 1975, il a travaillé à CBWFT à titre d'adjoint au directeur.



Bill Uruski

Agriculture en difficultés

Le ministre de l'agriculture va mettre sur pied très prochainement un comité pour venir en aide aux fermiers en difficultés financières. Le comité n'aura pas de pouvoir décisionnel, mais pourra conseiller les agriculteurs qui feront appel à lui. D'après Bill Uruski, le groupe sera essentiellement formé d'agriculteurs et il n'interviendra que lorsqu'il sera invité à le faire par toutes les parties concernées.

Par ailleurs, les fermiers du Manitoba, sur une initiative de l'Association de survie agricole, ont créé un précédent en empêchant la saisie d'une ferme près de Portage-la-Prairie. La saisie avait été ordonnée par la credit union de Portage, à qui l'éleveur de porcs Bruce Payne doit 200,000$. Le total des dettes du fermier se chifferait à quelque 700,000$. Au Manitoba, on estime qu'environ 3,000 agriculteurs connaissent des difficultés financières.



Roger Bilodeau

Bilodeau en Cour suprême le 25 mai

Roger Bilodeau se présentera devant la Cour suprême du Canada le 26 mai. La traduction des lois au Manitoba et l'interprétation du mot "shall" de l'article 23 de la Loi du Manitoba sont à l'ordre du jour. Seule une entente entre la province du Manitoba et la SFM et Roger Bilodeau pourra révoquer ce procès.

Avortement: lundi

Le docteur Henry Morgentaler a annoncé que sa clinique d'avortement sur la rue Corydon devrait ouvrir lundi. Joe Borowski, connu pour sa lutte contre l'avortement, soutient toujours qu'il fera tout ce qu'il peut pour empêcher l'ouverture de cette clinique.

Par ailleurs, 39 médecins ont donné leur appui au docteur Morgentaler. Ils maintiennent que les 2,300 femmes qui ont obtenu un avortement à l'extérieur de la province l'an dernier devraient pouvoir disposer de ce service au Manitoba.

Ile-des-Chênes: une autre étape

La division scolaire Seine passera bientôt aux appels d'offres en vue de la construction d'une école française à Ile-des-Chênes. La ministre de l'éducation, Maureen Hemphill, a fixé le budget pour la construction de l'école à un million et demi de $.

Baygon et vandalisme

Si Winnipeg connaît un printemps chaud, le nombre de moustiques porteurs d'encéphalite pourrait être élevé, s'il faut en croire l'entomologiste de la ville, Roy Ellis. On peut donc raisonnablement s'attendre à une autre controverse au sujet du pesticide Baygon qui avait été utilisé l'an dernier pour enrayer la population de moustiques.

Toujours en ce qui concerne Winnipeg, la facture du vandalisme s'élève en 1982 à un demi million de $. Les cibles principales: abris d'autobus, panneaux de signalisation et parcomètres.

Les SOLIDES

Le bon bilingue de la semaine, on l'a trouvé dans le FREE PRESS de la fin de semaine: le Cercle Molière qui annonce en anglais sa prochaine pièce "Et ta soeur?". Évidemment, c'est bon de laisser savoir aux anglophones, dans leur langue, qu'il se tient du théâtre français au Manitoba. Même après 57 ans. On espère que ceux qui vont venir au théâtre comprendront quelque chose... L'annonce dit également que la mise en scène est signée "Rolande Mahé". Et pourquoi pas? Louis Lemieux joue bien Martin et Martine!

Qui a dit que les journaux étaient remplis de mauvaises nouvelles? C'est certainement pas le cas pour le Carillon News qui annonçait il y a quelques semaines le retour célébré de Maurice Sala comme membre enseignant dans Hanover School Division - même si on ne lui a pas encore trouvé de poste. M. Sala avait été prêté par cette division à la Seine. Comme les caisses pop, on est content de voir que la Hanover profite de son équité!

Le quotidien le plus subtil de la ville, en toute objectivité, a choisi de rendre compte de la conférence "media at work", dans son édition du samedi 16 avril en page 41 sous la rubrique CITY. On y apprend que Cecil Rosner, du FREE (absolument) PRESS a lancé: "Les journalistes se sentent souvent comme des sténographes ou des courroies de transmission pour les idées de l'establishment, donnant un rapport quotidien sur le statu quo". Vive l'autocritique!

Une superbe dans le Frit Presse l'autre jour à propos d'un article sur les langues. On y apprend, entre autres, que "le Manitoba a un long passé pour offrir des langues secondes sans aide gouvernementale". Une belle manière de faire passer 1916! Pour bien faire, le journaliste (encore un) précise comment dire "this is my language" en onze langues... avec une faute dans la version française, qui se lisait: "C'ici est ma langue". Textuel. Les mauvaises langues auront compris "Ici est ma langue pour y rester".



CKSB prend la route

Poursuivant leur projet de sessions d'animations musicales dans les écoles secondaires de la province entrepris au cours des derniers mois de 1982, Léo Dufault, réalisateur de variétés et Christian La Roche, animateur de l'émission "les samedis de Pulsation" ont entamé une autre série de sessions en se rendant d'abord aux écoles secondaires de Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Pierre-Jolys et La Broquerie.

Durant le mois d'avril, ils poursuivront leurs sorties, rencontrant les étudiants et plantant leurs micros et magnétophones dans les écoles suivantes:

le 26 avril à Kelvin High de Winnipeg,
le 28 avril à Saint-Jean-Baptiste,
le 29 avril à Pembina Crest de Winnipeg.

Le juge en chef sera honoré

La Chorale des Intrépides dédie son concert du 24 avril à le nouveau juge en chef Alfred Monnin de la Cour d'appel du Manitoba.

Sa nomination à la plus haute instance judiciaire de la province est un honneur qui rejaillit sur toute la communauté francophone et c'est pourquoi la Chorale a voulu souligner cet événement marquant.

Chef de file, militant à l'occasion, très respecté d'une mer à l'autre, le juge Monnin demeure pourtant une personnalité très accessible. Ami des arts, il a toujours su encourager les artistes franco-manitobains.

Sensible à l'intérêt qu'il a manifesté à son égard, la Chorale a voulu dédier son concert à l'un de ses plus fidèles spectateurs.

Père Majorique LAVIGNE o.m.i.

Le 13 mars 1983, au Manoir Cathédrale à Saint-Boniface, est décédé le Père Lavigne à l'âge de 88 ans. Né à Gentilly, diocèse de Nicolet, le Père fit sa première profession à Lachine le 8 septembre 1916. Pour raison de santé, il passa d'Ottawa à Edmonton pour faire ses études théologiques et fut ordonné le 17 septembre 1921.

La récession économique allait commencer et il fallait faire face à de graves pénuries financières et de personnel alors que, pour 7 ans, le jeune Père allait s'occuper de 80 junioristes et cumuler les fonctions de préfet de discipline, de préfet des études, de surveillant. Pour reposer une santé chancelante, on l'envoie à Gravelbourg au Collège et comme chapelain d'hôpital en 1929-31, puis professeur au Scolasticat de Lebret pour 4 ans. Il y reçut la charge de supérieur de 1935 à 1942, avec toutes les activités d'administrateur, de directeur et d'apostolat à l'extérieur. Sa simplicité, son humilité, son charisme d'accueil furent appréciés non seulement par ses étudiants mais par toute la population d'alentour, faisant tomber bien des préjugés au contact de cet homme de Dieu plein de charité envers tous.

Le Père Lavigne devint provincial au Manitoba de 1942 à 1948. Il restait à Saint-Boniface jusqu'à 1955 comme vicaire au Précieux-Sang et aumônier des Soeurs Oblates. Il fut envoyé comme missionnaire à Cayer en 1955-56. Mais on vint le sortir de son ermitage pour l'envoyer au Grouard comme Vicaire des missions, en mars 1956 jusqu'en 1965 et comme Vicaire délégué de Mgr Routhier à McLennan, Alberta, jusqu'en 1972. Là, il occupa son vieil âge à différents ministères jusqu'en 1982, alors que sur invitation de ses anciens collègues du Manitoba, il vint se retirer et prendre une retraite bien méritée à Saint-Boniface.

Il avait donné tout son coeur à toutes sortes de ministères: 27 ans au Grouard et 37 ans au Manitoba. Aussi, il y compta d'innombrables connaissances et amis. On le vit bien lors de ses funérailles au Précieux-Sang, le 16 mars courant, sous la présidence de Mgr Henri Légaré, entouré d'une trentaine de concélébrants dans une église remplie de la foule de ses amis.

Maurice DION

Le dimanche 20 mars 1983, à l'hôpital Misericorde, est décédé Maurice Dion âgé de 81 ans.

Il sera tristement manqué par son épouse, Marie (Rondeau); ses trois fils, Roland, Marcel et Gérald de Saint-Boniface; 2 filles, Yvette Rondeau de Windsor, Ontario et Gisèle Sparling de Saint-Boniface; et ses treize petits-enfants. Lui survivent aussi deux frères, R.P. Raymond, o.m.i. et René des Saint-Boniface; ainsi que deux soeurs, Béatrice Labossière et Fleur-Ange Labossière de Somerset.

Les prières furent récitées mardi soir 22 mars au salon funéraire Desjardins par le R.P. A. Lemoine, et la messe fut concélébrée mercredi après-midi en l'église de Saint-Léon par le R.P. Gérald Labossière, neveu du défunt, assisté du R.P. R. Touchette et de trois pères Oblats, Brossard, Méthé et Lacelle. L'inhumation fut au cimetière de Somerset.

Les porteurs furent: Donald Rondeau, Antonio Grenier, Fernand Dion, Raymond Labossière, Robert Dion et Térranse Sparling. La quête fut faite par 2 petits-fils, Denis et Marc Dion.

Il naquit à Athabaska, Québec et arriva au Manitoba en 1916. Il fut fermier à Saint-Léon et à Somerset pendant de nombreuses années et se retira à Saint-Boniface en 1979.

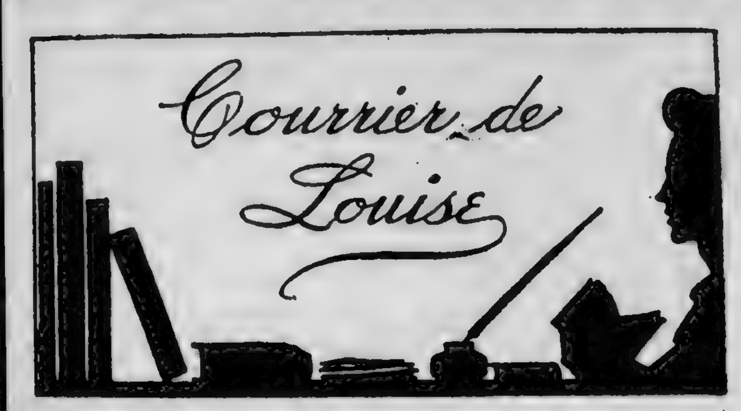
REMERCIEMENTS

La famille Dion remercie sincèrement le Père célébrant et ses assistants, les servants, les lecteurs, la chorale, l'organiste, les porteurs, les filles d'Isabelle qui ont servi le goûter, ainsi que tous ceux qui ont assisté aux funérailles ou manifesté leur sympathie par leurs prières, offrandes de messes ou des fleurs.

Merci encore au personnel de l'hôpital Misericorde pour les bons soins donnés et merci spécialement au Docteur Kacsis.

Merci aussi au Salon funéraire Desjardins.

Extraits de La LIBERTÉ de 1959...



Q. — Nous sommes quelques dames qui avons des bons vêtements usagés, très propres et en bon état. Nous aimerions les donner aux pauvres, mais ne savons pas trop à qui nous adresser. Pourriez-vous nous renseigner? Merci. — LES 4.

R. — Vous pourriez, si vous habitez le Manitoba, écrire au Catholic Welfare Bureau, 220, rue Hargrave, Winnipeg, ou demander ces renseignements au bureau de l'archevêché de St-Boniface. Le curé de votre paroisse, la présidente des Dames de Ste-Anne ou de la Ligue des Femmes Catholiques vous donneraient aussi ces quelques informations, j'en suis certaine. J'invite les lectrices à me donner des renseignements à ce sujet. Je me ferai un plaisir de les publier au plus tôt. Il y a un grand nombre de pauvres parmi nous et vous faites une belle action en les secourant ainsi.

• • •

Q. — Je dois me marier dans un an environ. J'aime bien mon fiancé, mais je crains qu'il ne soit trop affectueux. Il me respecte et nos fréquentations sont absolument convenables, mais je sens que lorsque nous serons mariés, je devrai accepter bien des choses qui me répugnent. Croyez-vous que je devrais rompre mes fiançailles? —INQUIETE.

R. — Vous ne me dites pas votre âge, mais j'ai l'impression que vous êtes très jeune, ou que si vous êtes un peu plus âgée, vous manquez grandement de maturité. Vous ne me semblez pas avoir les dispositions nécessaires pour le mariage. Vous me dites que vous aimez "bien" votre fiancé. Je doute que vous l'aimiez vraiment d'amour. Les Anglais diraient "like" et non "love" pour le sentiment que vous éprouvez et cela ne suffit pas pour le mariage. L'amitié n'est pas de l'amour. Pour vous éclairer sur vos sentiments, je vous conseillerais de suivre un cours de préparation au mariage au plus tôt, afin que si vous deviez rompre avec votre fiancé, vous ne le feriez pas à la dernière minute, ce qui serait lui faire une grave injustice. Si cela vous est impossible aller voir votre curé immédiatement. Le mariage impose des devoirs qu'on doit accomplir afin d'en faire un succès et de rendre son conjoint heureux. Si vous n'êtes pas prête à en assumer la responsabilité, ne vous mariez pas.

• • •

Q. — Nous avons trois fils en 8e, 9e et 10e années. Ils fréquentent une école dirigée par les religieuses et leurs professeurs sont des religieuses et des maîtresses laïques. Nous remarquons, cette année surtout, que ces grands garçons sont indisciplinés et se moquent souvent de l'autorité de leur école. Ne trouvez-vous pas que lorsque les garçons sont rendus dans des classes aussi avancées, ils devraient avoir des maîtres? N'allez pas croire que je veuille critiquer les religieuses, ni les autres maîtresses. Comme institutrices, elles sont excellentes et toutes se donnent beaucoup de peine pour donner à leurs élèves une excellente formation, elles ont beaucoup de difficulté à maintenir l'ordre dans les hautes classes lorsqu'il y a un nombre de garçons. Pensez-vous que dans les nouvelles écoles supérieures qui seront construites sous le nouveau régime, on nommera des directeurs et des maîtres, ou si on continuera comme par le passé?

FEMINISTE, MAIS . . .

R. — La plupart des éducateurs catholiques partagent votre opinion, chère madame. Ils recommandent l'éducation séparée des filles et des garçons à tous les échelons, si possible, mais surtout pour les 8e, 9e, 10e, 11e et 12e années. Malheureusement, dans la majorité des cas, cet idéal ne peut se réaliser faute de maîtres, d'abord, puis parce que la construction d'écoles séparées est très coûteuse, qu'elle requiert en plus, les services de deux fois plus d'instituteurs et d'institutrices. Depuis plusieurs années, les hommes qui se destinaient à une carrière dans l'enseignement étaient excessivement rares et même si on eut voulu, on n'eut pu donner un personnel enseignant masculin complet aux écoles pour garçons. Le nombre des maîtres a sensiblement augmenté depuis deux ou trois ans, et il est à peu près certain qu'on essaiera de remédier à la situation que vous décrivez à mesure, que ceux-ci seront qualifiés pour assurer les charges qui incombent aux directeurs d'écoles, ou encore à des professeurs d'écoles supérieures. D'ici là, les personnes qualifiées par leurs études et leurs années d'expérience devront certainement continuer à assumer ces tâches. Il faut admettre qu'elles accomplissent un travail excellent, malgré toutes les difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Il importe que les parents leur prêtent main-forte et fassent comprendre à leurs enfants qu'ils doivent se comporter convenablement. Souvent, les enfants trouvent trop de sympathie à la maison et, se sachant appuyés chez eux, leur conduite devient intolérable ailleurs et surtout à l'école. Les maîtres et maîtresses donnent l'instruction à leurs élèves, mais ils peuvent que parfaire l'éducation déjà donnée au foyer. Avant que l'enfant se présente à l'école, il doit avoir les notions du respect pour l'autorité et de l'obéissance. On pourra ensuite aider les parents à les développer.

LOUISE.

Q. — Faut-il de nos jours fréquenter dès 18 ans, les clubs et les bars pour pouvoir garder un ami? J'ai connu, il y a quelques mois, un jeune homme qui me plaisait beaucoup et qui m'a toujours respectée. Or, voilà que la semaine dernière il m'a quitté en me disant que j'étais trop bonne pour lui et qu'il n'était qu'un vaurien. Je n'ai jamais entendu dire qu'il se conduisait mal et j'ai peine à croire qu'il est ce qu'il se dit. Il m'a souvent invitée à aller prendre des consommations alcooliques dans les clubs, mais j'ai refusé. Il n'en a jamais pris en ma compagnie et n'a jamais senti la boisson quand il est venu chez moi. Que pensez-vous de ces explications? Merci.

CHAGRINE.

R. — Etre moderne ne signifie pas courir les bars et les clubs, ma chère amie. Etre moderne, c'est regarder la vie en face, c'est savoir être aimable et garder sa dignité en refusant toutes les sollicitations qui ne sont pas convenables. C'est savoir se défendre toute seule, afin de demeurer bonne chrétienne. Votre ami ne se sentait peut-être pas prêt au mariage et pour vous quitter sans vous faire trop de peine vous a donné cette excuse, ou encore a-t-il rencontré une autre jeune fille qui lui plait plus que vous. Le but des fréquentations est de favoriser les rencontres des jeunes et de leur fournir les occasions de se connaître. Elles n'engagent en rien, au début, ni l'un ni l'autre parti. Vous comprendrez, j'en suis sûre, malgré votre chagrin bien naturel, qu'il vaut mieux une rupture dès le début des fréquentations, qu'une autre plus tardive alors que le coeur est pris. Continuez à être sage, vous n'avez nullement besoin que je vous redise qu'une jeune fille bien élevée ne fréquente pas les bars et les clubs. Ce n'est pas dans ces lieux qu'elle rencontrera le jeune homme qu'elle épousera plus tard. Ne vous découragez pas, il ne manque pas de garçons qui cherchent, comme vous, la personne de leurs rêves honnêtes. Je ne doute pas que vous rencontriez l'homme de votre choix avant trop longtemps.

• • •

Q. — Vous semblez avoir une bonne réponse à tout, alors je viens vous demander de m'aider. J'ai seize ans, je suis très grande et beaucoup trop grasse, malgré qu'on me dise qu'en considération de ma haute taille je porte bien mon poids. J'ai essayé de me faire maigrir en me privant, mais je n'arrive pas à maîtriser mon appétit de loup. Croyez-vous que je souffre d'un trouble des glandes? Je vous remercie d'avance. — LOULOU.

R. — J'ai abrégé votre lettre, faute d'espace pour la publier. Je vous félicite de sa belle teneur, cependant, et j'espère pouvoir vous aider. Je ne crois pas que vous soyez atteinte de dérangement glandulaire, mais à votre âge de croissance, votre système n'est pas encore tout à fait réglé à son rythme normal. Pour maigrir, ma chère amie, il faut d'abord et surtout le vouloir — vouloir vraiment. Ensuite, il faut éviter les grandes privations que vous n'auriez sans doute pas le courage de continuer et qui, d'ailleurs, nuiraient à votre santé. Il vous faudrait vous tracer un programme qui vous fera perdre environ une demi-livre par semaine tout en vous permettant de manger à votre faim. En voici un exemple: commencez par un bon déjeuner, jus de fruits, oeuf bouilli ou poché, pain grillé beurré très légèrement et sans confiture, café sans sucre avec lait écrémé. Aux autres repas, évitez les fritures, les sauces, les condiments, les desserts autres que des fruits ou des biscuits secs. Ne buvez pas en mangeant et, entre les repas ne prenez que des fruits, du jus de fruits ou du lait écrémé. Prenez de l'exercice au grand air. Les résultats ne seront pas apparents les deux premières semaines, mais patientez; après ce temps, ça ira tout seul. N'oubliez pas qu'il s'agit de vouloir. Les résultats en valent certainement la peine.

• • •

Q. — Mon ami voudrait m'emmener pour un petit voyage de fin de semaine aux Etats-Unis. Nous partirions en automobile avec une amie et son fiancé. Or, mes parents ne veulent pas que j'accepte. Que faire pour les convaincre? Merci. — VOUS ETES A LA MODE VOUS!

R. — Pas à ce point, ma petite, et votre compliment ne me flatte pas. N'allez pas compter sur moi pour obtenir le consentement de vos parents dans la réalisation de ce projet. J'ai l'impression que vous êtes très jeune, moins de dix-huit ans sûrement. Si vous étiez un peu plus âgée, accompagnée d'un couple marié, sérieux, ou de votre soeur aînée, passe. Mais vous voyez cela d'ici: laisser partir ensemble quatre adolescents pour aller passer une fin de semaine au loin, où il leur faudra coucher dans des hôtels, etc.? Voyons, vous savez bien que cela ne convient pas du tout. Non seulement vous pouvez avoir un accident dont la publicité vous sera dommageable, mais vous pouvez être entraînée en des aventures que vous regretteriez toute votre vie. Votre ami, ivre de liberté, sinon de boisson ou de bière, peut se transformer du tout au tout rendu loin de chez vous. Ne prenez pas ce risque. Si vous alliez à quelques milles seulement, chez des amis ou des parents qui vous attendraient, cela pourrait se permettre lorsque les gens concernés offrent toutes les garanties de respectabilité et de surveillance, mais pas dans le cas que vous me soumettez.

LOUISE.

Q. — Doit-on envoyer des cartes de souhaits de Noël et du Nouvel An à des personnes en deuil? Celles-ci en envoient-elles? Merci de vos bons conseils. — GERTRUDE.

R. — On vend dans le commerce des cartes spécialement destinées aux personnes qui sont attristées par un deuil récent, mais je préfère qu'un mot personnel soit adressé aux gens dont la joie des Fêtes est obscurcie par l'absence d'un être cher. Lorsqu'on a subi un deuil récent, de moins d'un an, on n'envoie pas de cartes de souhaits, on se contente de remercier, sur carte blanche, ceux qui nous en envoient.

• • •

R. — A MME X. X., de C.-B. J'espère que vous reconnaîtrez votre signature, chère Madame, car il m'est impossible de publier la lettre. Elle contient des détails trop intimes. Veuillez croire que vous avez toute ma sympathie. Je vous plains d'avoir à passer votre vie avec un homme vicieux. Vous me dites qu'il aime ses enfants. Les aime-t-il d'une façon normale? Il faudrait en être certain. Je comprends très bien qu'il vous soit plus facile de vous adresser à une parfaite étrangère plutôt que d'aller voir votre curé, mais croyez-moi, c'est lui seul qui, après avoir été mis au courant de toute votre triste histoire, saura vous conseiller. Il faut lui faire confiance, et si vous vous sentez trop gênée pour lui parler, écrivez-lui comme vous l'avez fait. Il viendra probablement vous voir, ou vous demandera de passer au presbytère. Votre situation est des plus pénibles et la morale de vos enfants est peut-être en danger, mais n'allez pas quitter la maison avec eux.

Si votre curé juge que vous devez laisser votre mari, il vous dira ce qu'il faut faire au point de vue religieux. Ensuite, avant de laisser votre foyer, consultez un avocat qui saura protéger vos droits légaux et ceux de vos enfants. Sans doute le prêtre aura un entretien sérieux avec votre mari. Qui sait s'il ne le persuadera pas de changer de vie. Ne tardez pas. Agissez tout de suite. Il y va non seulement du bonheur de votre famille, mais peut-être du salut de l'âme de votre mari. Vous avez peut-être dans votre parenté ou parmi vos amis, un prêtre que vous connaissez bien et qui vous intimiderait moins. Confiez-vous à lui si vous le préférez. Votre mari est bien à plaindre: certains de ces malheureux ne sont pas tout à fait responsables de leurs actes, d'autres sont vraiment méchants. Continuez à prier comme vous le faites, et faites prier vos enfants, leur disant qu'il faut qu'ils vous aident à obtenir une très grande grâce. Vous pourrez ainsi sauver votre famille.

J'espère que les quelques conseils que je viens de vous donner vous seront utiles et que vous obtiendrez de l'aide. Vous comprenez, n'est-ce pas, que je ne pouvais pas reproduire votre lettre. Vous n'êtes malheureusement pas la seule à être affligée de la sorte et je vous offre, ainsi qu'à vos compagnes, toute ma sympathie. Bon courage.

• • •

Q. — A l'occasion des noces d'argent de nos parents, nous voulons leur présenter une bourse. Serait-il mieux de l'offrir sur un plateau d'argent ou de main en main?

ENFANTS GENEREUX.

R. — En principe les domestiques ou les garçons de table se servent d'un plateau. Entre gens de la même famille ou du même groupe social, on offre un cadeau de main en main. Vous pourriez placer la somme d'argent dans un joli porte-monnaie et le faire présenter par un des plus jeunes enfants de la famille. Mais comme c'est une fête qui ne réunit que la proche parenté ou les très intimes, il n'existe pas de règles d'étiquette à ce sujet.

• • •



Numéro du patron: 969

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

100e anniversaire

Même si les célébrations officielles ne débuteront que le 2 juillet à Saint-Malo, La LIBERTÉ, qui fête cette année son 70e, souhaite aux résidents de la municipalité de De Salabery une excellente année centenaire

La Page de Bicolo ...

Veux-tu m'aider à trouver le nom du poisson que je cherche à prendre?

Ho! Ho! Ho! le gros poisson
S'met à rire, s'met à rire.
Bicolo, mon p'tit garçon
C'est bien gros pour ton hameçon!

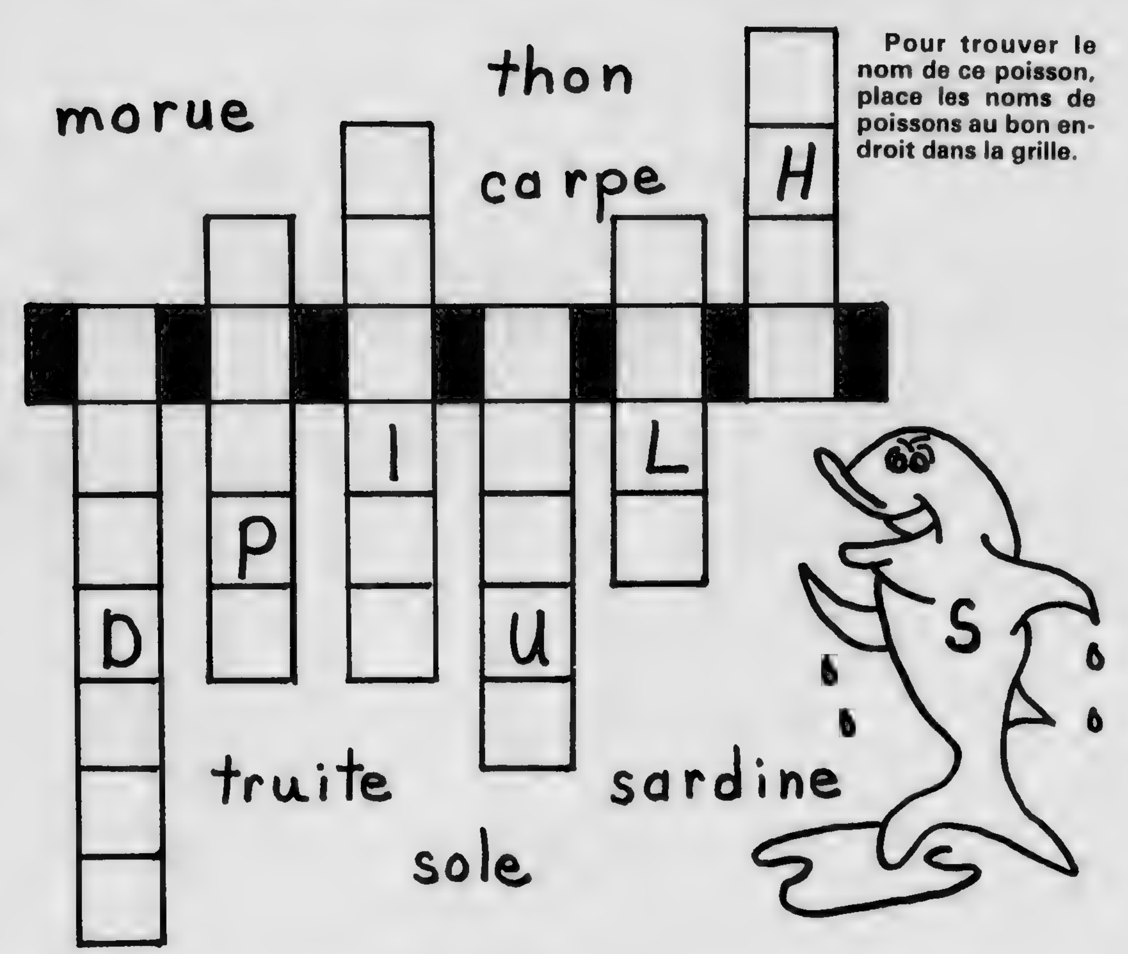
Ho! Ho! Ho! le gros poisson
Peut bien rire, peut bien rire.
Bicolo, mon p'tit garçon
Aimes-tu ça plonger dans le fond?

DEVINETTE:

Quel est le nom du poisson qui n'a pas d'arêtes?

i a c r L P e

Réponse: picarel

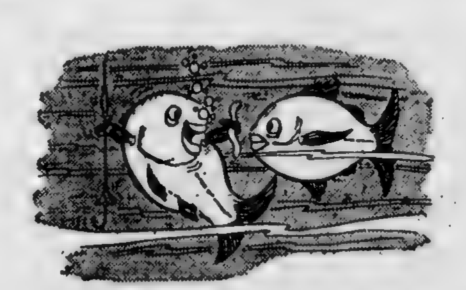


Pour trouver le nom de ce poisson, place les noms de poissons au bon endroit dans la grille.

LES POISSONS

Écailles, nageoires, branchies: si un animal présente ces trois caractéristiques, c'est un poisson. Les écailles sont comme de fins petits morceaux d'ongles qui couvrent le corps du poisson. Les nageoires sont sur le dos, sous le ventre et sur les côtes. La plus large est la "queue" du poisson. Enfin, tous les poissons ont des branchies qui leur permettent de respirer. La plupart des poissons pondent des oeufs et c'est le père qui s'occupe le plus des bébés-poissons. Il y a des poissons qui ne mangent que d'autres poissons. Certains ajoutent à leur nourriture des insectes, des plantes, des grenouilles et des vers. Il y a des milliers d'espèces de poissons. Savais-tu que le poisson-pygmée est le petit des poissons? Il a la taille de ton ongle. Le requin-baleine est le plus gros, mesurant environ 8 mètres.

Nous pêchons certains poissons comme nourriture. On les consomme frais, fumés, salés, marinés ou sous forme de conserves. L'industrie utilise certains poissons pour leur huile; d'autres dans la préparation de nourriture pour animaux et d'engrais.

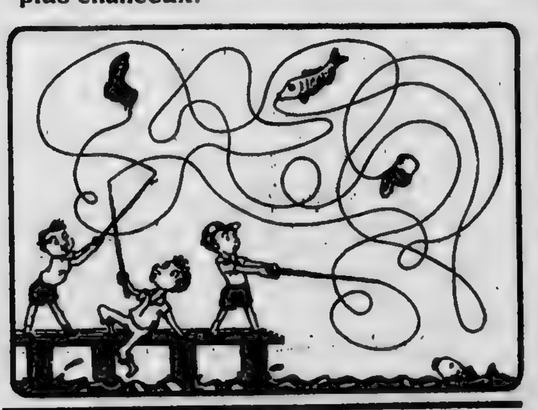


— Tu enlèves simplement le ver, tu donnes un petit coup sur la corde et il en descend un autre.

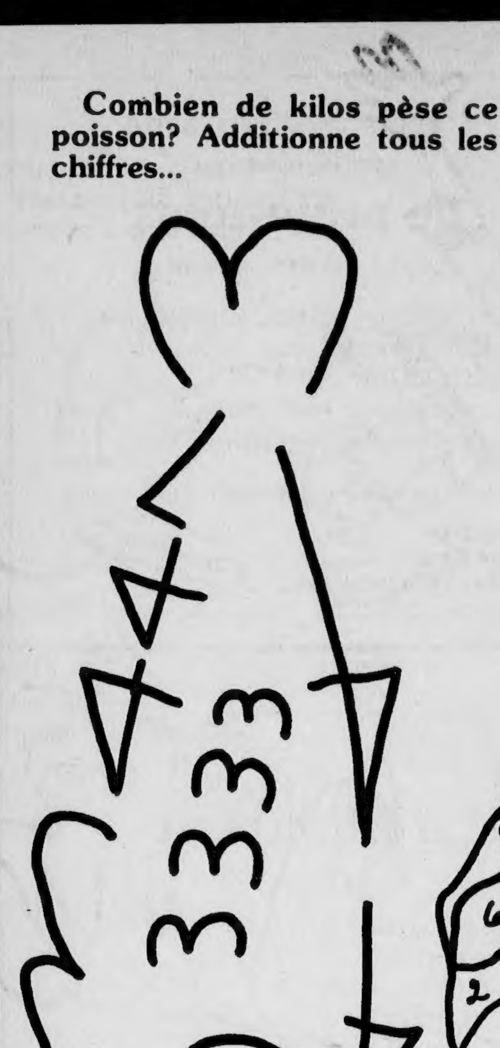
Défriche le nom de ces cinq poissons.



Lequel de ces 3 petits pêcheurs a été le plus chanceux?



Combien de kilos pèse ce poisson? Additionne tous les chiffres...



Aide ce pêcheur à retrouver sa maison.

Nouveaux membres

6741 Mélanie Brunel Winnipeg
6742 Jérémie Brunel Winnipeg
6743 Jaclyn Dumaine Ile-des-Chênes
6744 Miguel Arpin Winnipeg
6745 Jamie Raynaud Lorette
6746 Charlene Raynaud Lorette
6747 Brigitte Pilloud Sainte-Anne-des-Chênes
6748 Eric Dupuis Otterburne
6749 Martin Ritchot Sainte-Agathe
6750 Daniel Grant Powerview
6751 Carmen Anctil Cornwall, Ontario
6752 Jean-Guy Legal Sainte-Geneviève
6753 Corinne Wytinck Cypress River
6754 Fran Wytinck Cypress River
6755 Steven Wytinck Cypress River

Noircis le chiffre 7 seulement.

Membre gagnant 6688

Marc Labossière

11 ans

C.P. 33
Haywood, Manitoba
R0G 0W0

Poissons:
1. Perche
2. Barbue
3. Brochet
4. Aiglefin
5. Requin

Réponse - devinette: Le poisson d'avril

Réponse - pesanteur: 73 kg

5 000$ pour le Cercle Molière

Le Cercle Molière vient de recevoir une subvention de cinq mille dollars du Conseil de la langue française du Gouvernement du Québec.

Selon M. Michel Plourde, président du Conseil, "Le Conseil est heureux de collaborer, pour une deuxième année consécutive, à la Bourse Pauline-Boutal". Il a ajouté qu'il souhaitait que cet exemple encouragerait d'autres donateurs à appuyer généreusement cette initiative, en dépit de la situation économique difficile.

La Bourse Pauline-Boutal a été créé en 1981 par Le Cercle Molière lorsque Mme Pauline Boutal, directrice artistique du Cercle Molière de 1941 à 1968, recevait la médaille et le parchemin de l'Ordre des francophones d'Amérique du Premier Ministre du Québec, M. René Lévesque. À cette même occasion, M. Plourde remettait au Cercle une subvention de cinq mille dollars qui servit à créer la première tranche de la Bourse Pauline-Boutal.

Les intérêts de ces dons serviront à aider des jeunes franco-manitobains désireux de pousser leurs études en art dramatique. La bourse Pauline-Boutal sera décernée en 1984, à un jeune ou à une jeune aspirant à une formation théâtrale.

La Fête fransaskoise à Saint-Victor

La Fête fransaskoise a eu lieu à Saint-Laurent en 1980, 1981 et 1982. Pour la première fois, la Fête aura lieu dans le sud de la province: en effet, c'est à Saint-Victor que se déroulera les 1, 2 et 3 juillet le grand rassemblement des familles fransaskoises.

Situé à quelques 140 kilomètres au sud de Moose Jaw, Saint-Victor nous offre son parc régional, son musée, son église, sa salle communautaire et son centre culturel.

Les activités se multiplieront pendant la fin de semaine: camping, défilé, jeux d'enfants, sports, expositions, tournées historiques, finale de la chanson, garderie, messe, lancer de ballons.

Robert Gareau au 565-8916 pour renseignements.

Pour Riel

Le "Comité du centenaire Louis Riel 1985" vient de naître. Mis sur pied par l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, le comité a comme mandat de coordonner et organiser des activités qui, au cours de l'année 1985, souligneront le centenaire de la mort du Père du Manitoba.

Au cours des prochains mois le comité approchera les groupes et individus intéressés à organiser des projets pour cette année centenaire.

Le comité se donne comme tâche de préciser son mandat, d'identifier des moyens de recrutement de fonds et d'organiser, d'ici six mois, une réunion pour informer le public et élire un comité permanent.

Pour plus d'information, appelez Ronald Valois au 233-2526.

Le soccer démarre dans la Seine

Quelque 90 jeunes de la région de la Seine se sont inscrits dans la Ligue de soccer mineur de la Seine. La ligue sera formée de six (6) équipes: deux de Sainte-Anne-des-Chênes, deux à La Broquerie, une à Lorette et une à Ile-des-Chênes. Chacune des équipes disputera dix parties. L'horaire officiel des parties devrait débuter dans les premiers jours de mai. Les parties de la ligue seront jouées les soirs de semaine.

Comme on le sait, la ligue de soccer mineur de la Seine regroupe des jeunes garçons et filles de 9 à 12 ans. L'organisme Francofonds a octroyé une subvention de 500$ pour lancer cette première année d'activités.



Cécile Mulaire: un Riel 1983

Une photo-souvenir pour les nombreux amis de Bicolo.

La LIBERTÉ

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom ....

Nouvelle adresse ....

....

Code postal .... No d'abonné ....

Envoyez ce coupon, ainsi que l'étiquette portant votre ancienne adresse à **La LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4.**

Cette semaine au Centre ville

Nous pourrons vous aider!

Les organismes communautaires sans but lucratif qui organisent des activités dans le centre-ville de Winnipeg peuvent utiliser cet espace pour faire connaître leurs activités. Appeler Nik au 947-0674 pour communiquer tous renseignements.

OPÉRATION CENTRE VILLE DE WINNIPEG



LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un(e)

COORDONNATEUR(TRICE) DE SPECTACLES

Sous la direction du Directeur général, le coordonnateur(trice) de spectacles sera responsables:

- de travailler avec les artistes afin d'organiser des spectacles;
- travailler avec les communautés et artistes pour organiser des tournées;
- de coordonner les spectacles présentés par le CCFM.

Nous sommes à la recherche d'une personne renseignée sur les activités culturelles du Manitoba français. Le CCFM a besoin d'une personne dynamique sachant communiquer facilement avec des personnes de milieux culturels.

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 2 mai 1983 à:

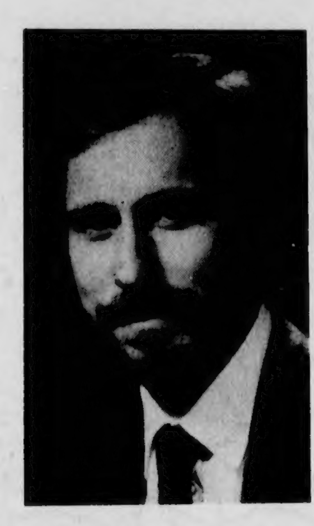
Le Directeur général
Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

Gagnez un meilleur salaire en travaillant à l'étranger, dans certains pays tels que: É.-U., Arabie Saoudite, Venezuela, etc. Travailleurs permanents/temporaires sont demandés: commerçants, ouvriers, professionnels. Pour de plus amples informations, envoyez votre nom et votre adresse à:

C.P. 727 Station "F"
Toronto, Ontario
M4Y 2N6

CN RAIL

NOMINATION



J.H.D. Sturgess, vice-président, marketing, annonce la nomination le 1er avril 1983, de Peter Gosman au poste de directeur-marché céréalier, CN Rail. M. Gosman dirigera une nouvelle équipe chargée de coordonner, dans l'ouest canadien, toutes les activités de marketing et de transport des céréales, en particulier des produits sujets au tarif réglementaire (du Corbeau). L'équipe aura ses bureaux à Winnipeg.

Le groupe travaillera en étroite liaison avec l'industrie céréalière, les groupes d'agriculteurs et de transformation, pour assurer la mise en place du réseau de transport de céréales le plus efficace et le plus économique.

M. Gosman, originaire de Dauphin, est diplômé de l'Université du Manitoba.

ABONNEZ VOUS À LA LIBERTÉ 247-4823



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis

Le CRTC a été saisi des demandes suivantes:

Pinawa, Manitoba: Demande (830452900) présentée par Winnipeg Videon Inc. 651, rue Stafford, Winnipeg, Manitoba, en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Pinawa, en augmentant le taux mensuel maximal de 4$ à 4$24 immédiatement et à 4$45 un an plus tard. La dernière augmentation tarifaire remonte au 18 juillet 1969 (Décision CRTC 69-264). La demande peut être examinée à: The Local Government District Building, Pinawa, Manitoba

Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau - À l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Édifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull, Québec, K1A 0N2, au bureau régional de Winnipeg, Édifice The Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2B3.

Intervention - Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa, Ontario, K1A 0N2). De plus, l'intervenant DOIT signifier au requérant une copie exacte de son intervention, **au plus tard à la date limite ci-dessous** et il DOIT joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pourquoi il y suggère des modifications. À remarquer que les interventions doivent être **reçues** à la date sousmentionnée et non simplement postées à cette date. DATE LIMITE D'INTERVENTION: Le 3 mai 1983. (PN-64)

Canada



Parcs Canada **Parks Canada**

APPEL D'OFFRES

Contrat No RM005830

Parc national Riding Mountain

Le travail consiste à remplir les fonctions de concierge et de préposé du dortoir pour groupes au camp Manito.

Des soumissions cachetées et indiquant leur contenu, doivent être adressées au:

Directeur
Parc national Riding Mountain
Wasagaming, Manitoba
R0J 2H0

Elles seront acceptées jusqu'à:

15h00, le lundi 25 avril 1983
Téléphone: (204)848-2811

On peut obtenir et examiner les documents contractuels à l'adresse ci-dessus.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

L'École Précieux-Sang

est à la recherche

de professeurs

pour les postes suivants:

1. sciences - niveau secondaire
1. dactylographie
1. bibliothécaire
1. professeur - 5e année
1. professeur - 6e année

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

Le Directeur
209, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-4327



La Bijouterie Curpen

(ex-employé de Al's Bijoutier)

Spécialiste en horlorgerie et bijouterie de la Suisse depuis 1947.

Réparations des montres (automatiques, quartz, digitals, montres de poche, etc.), pendules et bijoux

Un travail professionnel rapide et soigneux-garanti pour une année à un prix raisonnable

Grande variété de montres et de bijoux de haute qualité

Nettoyage des bagues gratuit
Taxe provinciale
sur les ventes et les réparations
payée par NOUS

Steve Curpen, propriétaire
Garden City Square
Leila & McPhillips
334-1953





National Defence **Défense nationale**

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est pas permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada




Parks Canada — Parcs Canada

PARC HISTORIQUE NATIONAL LOWER FORT GARRY

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES PORTANT SUR:

L'EXPLOITATION D'UN POINT DE VENTE AU DÉTAIL CENTRE D'ACCUEIL DES VISITEURS PARC HISTORIQUE NATIONAL LOWER FORT GARRY MANITOBA

adressées au:

Directeur
Parc historique national Lower Fort Garry
B.P. 37, batterie 343, RR No 3
Selkirk, Manitoba
R1A 2A8

Téléphone: 949-3600 (Winnipeg)
482-6843 (Selkirk)

seront acceptées jusqu'à

DATE LIMITE: le 20 mai 1983
14h00 - heure locale

On peut obtenir les documents relatifs aux soumissions et tout renseignement auprès du Directeur, parc historique national Lower Fort Garry.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions.

Canada

SECRÉTAIRE BILINGUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES ET DU PATRIMOINE

de 13 550 à 15 900 dollars par an

FONCTIONS:

Le ministère des affaires culturelles et du patrimoine cherche une secrétaire bilingue pour le bureau du ministre. La personne choisie sera chargée de l'ensemble des services de réception; elle effectuera également d'autres travaux de secrétariat et de bureau parmi lesquels:

- le maintien d'un système de contrôle des dossiers en instance et de classement
- l'ouverture et l'enregistrement du courrier
- la photocopie
- la commande de fournitures de bureau
- la dactylographie de lettres et autres documents
- le/la candidat(e) choisi(e) devra réussir les examens de dactylographie de la Fonction publique

QUALIFICATIONS:

Les candidat(e)s doivent être capables de parler couramment le français et l'anglais et posséder:

- une formation de secrétaire
- de six mois à un an d'expérience dans un domaine connexe
- un sens développé des relations
- un cours de secrétaire bilingue et/ou une expérience bilingue seront considérés comme un atout

CONCOURS No: 51
DATE DE CLÔTURE: le 2 mai 1983

Civil Service Commission
904 - 155, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8


CHAMBRE DES COMMUNES

GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SUR LA RÉFORME DES PENSIONS

Le Groupe de travail de la Chambre des communes sur la réforme des pensions tiendra des séances pour étudier les propositions de réforme du système canadien de revenu de retraite contenues dans le document du gouvernement du Canada intitulé "De meilleures pensions pour les Canadiens", et particulièrement sur les aspects suivants:

1. La méthode de protection contre l'inflation proposée pour les régimes des employeurs;
2. Les changements proposés aux prestations aux survivants en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec;
3. La question de l'élargissement des arrangements obligatoires en matière de pensions;
4. Le financement du Régime de pensions du Canada;
5. Les propositions tendant à éliminer les problèmes spéciaux auxquels font face les femmes, y compris les ménagères, en vertu du présent régime de pensions.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des mémoires concernant la réforme des pensions peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles. Si possible, les mémoires doivent être dactylographiés sur papier de 28cm par 22cm avec marges de 3cm par 2cm.

Les témoins qui comparaîtront devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis un mémoire écrit ou qui auront averti le greffier de leur intention d'envoyer un mémoire **avant 17 heures le 30 juin 1983.**

Les mémoires, la correspondance et les demandes devront être envoyés à:

Audrey O'Brien
greffier
Groupe de travail parlementaire sur la réforme des pensions
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél: (613) 992-3150 ext. 231

DOUGLAS C. FRITH, député
PRESIDENT

COMMISSION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD

est à la recherche

d'un professeur d'immersion

pour l'école Dugald, niveau première année.

Entrée en fonction le 31 août 1983.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à la:

Commission Scolaire Transcona-Springfield
760, avenue Kildare Est
Transcona, Manitoba
R2C 3Z4

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE ROUGE No 17

est à la recherche

d'un directeur

pour l'école française de Sainte-Agathe (niveaux M à 9) pour l'automne 83. Le candidat doit être bilingue (français et anglais) et devra soumettre sa candidature accompagnée de son curriculum vitae pour le 6 mai 1983.

S'il-vous-plaît adresser vos demandes au:

Directeur général
Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrats et d'administration, Département des Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403)420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à le jour de la date limite spécifié. On peut se procurer les documents contractuels au bureaux départementaux sous-mentionnées, lors du paiement du dépôt.

Projet No 003863 pour Parc national Banff, Alberta
Construction de un pont et de quatre passages souterrain sur la grande route transcanadienne.

Date de fermeture: 11h30 (MDST) le 5 mai 1983
Dépôt: 250$

Renseignements additionnels:
R. S. Thomson
Directeur du projet
(403)420-3229

Projet No 003294 pour Parcs Canada
Parc national Banff, Alberta
"Asphalt surfacing" et travaux relatifs
km 18.16 to km 29.0
Bow Valley Parkway

Date de fermeture: 11h30 (MDST) le 6 mai 1983
Dépôt: 100$

Renseignements additionnels:
E. Viddal
Directeur du projet
(403)420-3229

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1100 Motherwell Building, Régina, Saskatchewan; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 269, rue Main, 201 Federal Building, Winnipeg, Manitoba; 1166, rue Alberni, Vancouver, Colombie-Britannique.

Les documents peuvent aussi être consultés au bureau des Travaux publics Canada à Banff, Alberta et aux bureaux de l'Association des "Roadbuilders" situés à Vancouver, Colombie-Britannique; Régina, Saskatchewan et Winnipeg, Manitoba.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada